REDACTION
9334, Jasper Est,
Edmonton
Ce journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abonnement annuel:
Canada $1.00
Etats-Unis 1.50
Europe . . . . 10 frs.

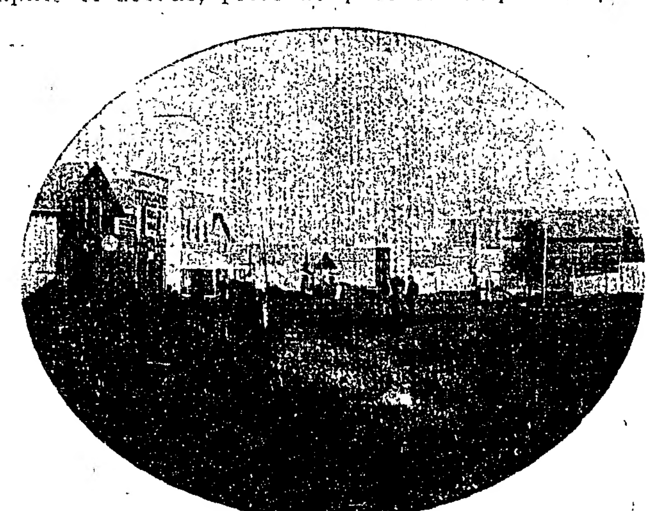
LE COURRIER DE L'OUEST

NUMERO 19 — EDMONTON, JEUDI, 26 FEVRIER 1914. — FONDE EN 1905

DEUX PHOTOGRAPHIES INTERESSANTES DE L'AVENUE JASPER A EDMONTON. —1890-1914



La température printanière dont nous jouissons à Edmonton depuis quelques jours a provoqué une reprise générale des affaires. La photographie ci-dessus, prise au coin de la Première rue, donne une idée parfaite de l'animation de la grande artère de la capitale d'Alberta durant une des journées précoces de printemps.



La photographie ci-dessus a été prise à Edmonton en 1890; elle donne une idée exacte de ce qu'était alors la principa[illegible] tre ville.

Les deux photographies prises au même endroit à 24 ans de distance démontrent éloquemment les progrès fait[illegible]aps de [illegible].

A PROPOS D'UN INCIDENT SENSATIONNEL

Au cours d'un article publié dans notre numéro du 29 janvier dernier sous le titre "Un incident sensationnel," nous imprimions les lignes suivantes:

"... MM. E. Nicholls, président de la Compagnie de publication du "Montreal Daily Mail" et B. A. McNab, vice-président de la même compagnie, et le rédacteur en chef du "Daily Mail" ont été cités à la barre de la Chambre provinciale de Québec pour répondre des accusations déshonorantes publiées dans ce journal contre trois membres de la Législature de Québec: MM. J. C. Mousseau, député de Soulanges; A. Bergevin, député de Beauharnois, et L. P. Bernard, député de Shefford."

Dans le numéro suivant, daté du 5 février, nous nous empressions de corriger une erreur relative à ce dernier nom, entièrement imputable à une mauvaise transmission télégraphique. Nous disions:

"... Prière au lecteur de rectifier une erreur qui s'est glissée dans le récit du dernier "Courrier de l'Ouest." Aucun député de Shefford du nom de Bernard ou autre n'est mis en cause par les accusations du "Daily Mail."

Cette erreur, bien que nous l'ayons rectifiée aussitôt que cela nous a été possible, nous a valu de la part de M. L. P. Bernard, ancien député de Shefford et actuellement employé au gouvernement fédéral, une demande de rectification. Nous la faisons d'autant plus volontiers que nous n'avons pas attendu cette légitime demande pour réparer une erreur dont la responsabi[illegible] service télégraphique, sans pitié dans l'Ouest, pour les noms d'origine française. La presque similitude du nom de M. L. P. Bernard avec celui d'une autre personne mise en cause par le "Daily Mail" rendait d'ailleurs très facile une confusion entre les deux noms.

Nous espérons que cette mise au point donnera pleine satisfaction à M. L. P. Bernard.

LE CANAL DE PANAMA

L'OEUVRE FRANÇAISE ET L'OEUVRE AMERICAINE

Paris, 25 — Dans le grand amphithéâtre du Conservatoire des Arts-et-Métiers, M. Philippe Bunau-Varilla a exposé, dans une conférence fort attachante et devant une assistance très nombreuse, les diverses étapes de l'oeuvre grandiose du canal de Panama, inspirée par le génie français et achevée par la ténacité du peuple américain.

Ancien ingénieur en chef de la société française par qui furent entrepris les premiers travaux du canal, M. Philippe Bunau-Varilla a été le plus actif et le plus intime des collaborateurs de M. de Lesseps. C'est par des chiffres précis, avec une documentation claire et logique, que l'éminent ingénieur a mis en évidence l'énergie formidable qu'il a fallu dépenser en un tiers de siècle pour arriver au résultat dont il peut revendiquer une large part. Le 1er janvier 1915, date fixée pour l'inauguration officielle du canal, plus de 235 millions de mètres cubes de sable, de terre et de rocher, dont 60 millions par les Français et 175 millions par les Américains, auront été retirés de l'immense fosse navigable. Panama aura exigé une dépense de plus de 3 milliards, dont environ 750 millions auront été supportés par la France.

Le canal a 80 kilomètres de longueur. C'est donc à raison de 35 millions le kilomètre, que cette voie navigable a pu être établie. Le "Figaro", de Paris, cite ce passage de la conférence de M. Bunau-Varilla:

"Malgré [illegible]es dépenses colossales, di[illegible]rilla, l'oeuvre [illegible] soire. Ce canal sera un canal à écluses.

"Pour traverser l'isthme, les navires devront, au moyen de trois écluses de chaque côté, s'élever du niveau de la mer jusqu'à une altitude de 25 mètres et naviguer sur les eaux d'un lac artificiel à ce niveau.

"Les progrès dans la dimension des navires militaires ou commerciaux et l'accroissement du trafic obligeront à faire disparaître les écluses.

"Pour créer la voie définitive et libre que j'ai appelée le "détroit de Panama", large de 150 mètres au fond, de 200 mètres à la ligne d'eau et profond de quatorze mètres aux plus basses marées, il faudra encore enlever 250 millions de mètres cubes environ."

M. Philippe Bunau-Varilla a initié son auditoire aux premiers travaux poursuivis sous sa direction, de 1886 à 1891, quand survint l'irréparable désastre de Panama, qui nous a coûté la propriété de cette oeuvre gigantesque, M. Bunau-Varilla, pour sa part n'a jamais désespéré de l'achèvement du canal. Tous ses efforts ont eu pour but de faire triompher la conception française. Il y a réussi en grande partie, et l'avenir donnera sans doute raison aux idées par lui défendues avec ténacité.

Les Américains, a conclu M. Philippe Bunau-Varilla, n'ont pas tenu suffisamment compte de l'hydraulique de Panama. Ils n'ont pas utilisé comme il convenait les forces abondantes mises à leur disposition par la nature. Cependant, leur ténacité, leur organisation méthodique du travail, l'assainissement de cette région où sévissait la fièvre jaune, sont dignes d'admiration.

Le peuple américain rend aujourd'hui justice au projet français, comme, de notre côté, nous devons saluer le nom du colonel Goethals, le grand ingénieur en chef du canal dans la phase américaine, ainsi que le nom du colonel Gorgas, qui a assuré l'assainissement de l'isthme et transformé un enfer en paradis.

LA PROCHAINE CONVENTION D'ALBERTA

Le Comité Exécutif de la Société du Parler Français a arrêté à sa dernière séance les grandes lignes du prochain Congrès, qui sera tenu à Edmonton les 8, 9 et 10 juin prochain. Tout promet déjà que ce Congrès patriotique ne le cédera en rien à ceux des deux années dernières et tout fait espérer que ces assises nationales auront un succès qui n'a pas encore été teint dans le passé. Déjà plusieurs membres éminents de l'épiscopat et du clergé ont promis d'être présents, de même que des hommes publics d'une grande réputation. On parle même de la présence au Congrès d'un des représentants les plus prestigieux de la France intellectuelle contemporaine, ce qui ajouterait beaucoup à l'intérêt de cette réunion fraternelle des Canadiens de langue française de la province d'Alberta.

Les Cercles locaux de toute la Province viennent d'être priés de s'assembler et de commencer leur travail de coopération à la préparation du Congrès; ceux qui n'auraient pas reçu la Circulaire qui vient de leur être adressée sont priés d'en informer immédiatement le secrétaire-général, M. Ernest Bilodeau, casier 1268, Edmonton, qui se mettra aussitôt en communication avec eux.

Que tous se mettent à l'oeuvre dans un esprit de fraternelle activité, afin que le Troisième Congrès d'Edmonton confirme et augmente la réputation de patriotisme agissant que d'Alberta français a si bien méritée dans le passé.

L'ENTENTE CORDIALE

Nous lisons dans les "Cloches de St-Boniface":

Nous avons noté, dans notre dernier numéro, la visite de S. G. Mr Mathieu, évêque de Régina, au collège d'Edmonton vers la mi-janvier. Nous voulons y revenir pour faire écho à la mise au point par l'évêque visiteur d'une conférence sur "l'entente cordiale" entre les races française et anglaise donnée par le R. P. Louis Drummond, S.J.

Comme le conférencier avait énoncé une conception de "l'entente cordiale" peu honorable pour les Canadiens-français et fait quelques accrocs à l'histoire du pays, S. G. Mgr Mathieu, invité par S. G. Mgr Legal à adresser la parole, releva d'une façon magistrale les inexactitudes historiques et montra que les Canadiens-français doivent se tenir debout tout en tendant une main fraternelle à nos concitoyens de langue anglaise. La conférence avait duré une demi-heure, mais la superbe improvisation de Mgr Mathieu dura une heure et produisit une impression profonde sur l'esprit des nombreux invités et des élèves qui l'écoutèrent avec enthousiasme.

Les bonnes gens du pays ont une expression charmante et typique pour dire qu'il ne faut pas oublier sa dignité: "Mon Père, je veux bien m'accorder, mais je ne veux pas faire de "bassesses." L'entente entre les deux races sera d'autant plus sincère et durable qu'elle sera fière de part et d'autre et basée sur la vérité, la justice et les droits égaux.

NOUVELLES REGIONALES

L'ALASKA AURA UN CHEMIN DE FER

La construction de cette voie ferrée coûtera $35,000,000.

Washington, 24—La chambre a adopté le bill permettant la construction d'un chemin de fer dans l'Alaska. Ce chemin de fer coûtera $35,000,000. Le bill a déjà été adopté par le sénat et le président le signera bientôt.

L'ARMEE DU SALUT EN CALIFORNIE

Cent mille membres se réuniront à San Francisco en 1915.

San Francisco, 24 — Plus de 100,000 membres de l'Armée du Salut, venant de 56 comtés, se réuniront au mois d'août 1915 à San Francisco. Le général Bramwell Booth dirigera lui-même la convention.

LES PILLEURS DE TRAINS

Des bandits masqués tuent trois voyageurs à bord de l'express Vancouver-Seattle.

Vancouver, 23 — Des bandits masqués ont tenté de dévaliser les voyageurs de l'express Vancouver-Seattle, au moment où le train s'engageait à la nuit tombante dans les gorges désertes des montagnes. Trois voyageurs, ayant voulu résister aux bandits, furent tués à coup de revolver. Les voleurs purent s'échapper après avoir obtenu une somme assez importante. Une prime de $5000 [illegible] promise à qui[illegible] arrêter.

ORDRE DU PAPE

Rome, 24 — Le souverain pontife, dans un décret promulgué hier, défend aux prêtres de quitter le pays pour aller s'établir en Amérique, sans l'approbation de la Congrégation du Consistoire.

L'AERO-MITRAILLEUSE

Le premier tir réel effectué d'un aéroplane.

Paris, 22 — On a pu assister, cette semaine, à Villacoublay, au spectacle curieux d'un tir réel effectué d'un aéroplane. En effet, Prévost, le gagnant de la Coupe Gordon-Bennett, pilotant un croiseur armé aérien modèle 1914, a fait manoeuvrer la première mitrailleuse Maxime placée sur la tourelle d'un monoplan.

L'expérience a prouvé que le feu aurait pu être conduit avec beaucoup de facilité, aussi tous les aviateurs militaires français appartenant à l'artillerie vont-ils s'exercer dès maintenant d'une manière toute spéciale au tir à la cible.

L'EXECUTION DE COLLINS

Calgary, Alb., 24—William Jasper Collins, l'assassin du cultivateur John T. Benson, a été pendu mardi dans la cour de la prison de Calgary.

Cette exécution a été l'une des plus mal faites qu'on ait vues au Canada. Le bourreau détacha le corps du pendu avant qu'il fût mort.

Le jury du coroner a exprimé clairement sa désapprobation de la manière de faire du bourreau. Les jurés ont déclaré que dans leur opinion la sentence de la Cour n'a pas été exécutée, parce que Collins n'a pas été "pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive," et a demandé une enquête.

Collins avait passé une mauvaise nuit, mais il avait toute sa connaissance quand on est venu le chercher pour le mener au supplice. Il put marcher jusqu'à l'échafaud. Mais le bourreau, Holmes, n'a pas tenu compte de l'état précaire de Collins et il se passa vingt minutes après qu'on l'eut lancé dans le vide avant que la vie s'éteignit tout à fait.

LA MORT D'UN GRAND LOUISIANAIS

M. Alcée Fortier, professeur à l'université de Tulcane, est décédé.

Une dépêche de la Nouvelle-Orléans nous annonce la mort de M. Alcée Fortier, le plus distingué des Louisianais, bien connu de la population canadienne-française de la province de Québec aussi bien qu'en France.

On se rappelle la part brillante que prit M. Fortier, lors du congrès de langue française qui eut lieu au mois de juin 1912 à Québec: Il fut l'un des conférenciers les plus écoutés et les plus applaudis quand il parla de l'ardent amour des Louisianais pour leur langue maternelle.

M. Fortier était venu au Canada lors des fêtes du Tricentenaire. Il était aimé et recherché dans les cercles sociaux et littéraires, pour sa haute distinction, ses connaissances étendues en science et en littérature. Sa causerie était un véritable régal.

—"La Louisiane, disait-il, aux congressistes, restera toujours française parce que nous avons par-dessus tout, un ardent amour pour notre langue maternelle, et que rien ne pourra jamais nous faire abandonner."

M. Fortier était docteur ès-lettres, officier de la Légion d'Honneur, professeur à l'université de Tulcane, Louisiane, et président de l'Athénée Louisianais.

La famille de M. Fortier habite [illegible]uis plus de 200 ans.

COURTE SESSION ET VOYAGE DANS L'OUEST

Ottawa, 24 — Une session courte et un voyage dans l'Ouest, tel est le programme du Très Honorable R. L. Borden.

Après la session actuelle, qui se terminera probablement au mois de mai, le premier ministre fera un voyage dans l'Ouest Canadien, la Colombie Britannique et le Yukon. Plusieurs ministres l'accompagneront.

Ce voyage sera le premier de M. Borden dans cette partie du pays depuis qu'il a été appelé à prendre l'administration des affaires du pays.

La voie ferrée Saskatoon-Calgary, du Canadian Northern, a été ouverte au trafic le 24 février. Le Grand Tronc Pacifique inaugurera son service de voyageurs à Calgary dans quelques jours.

Un cas de lèpre a été découvert en Saskatchewan. La femme atteinte de cette maladie est une immigrante, au Canada depuis quelques mois. Une stricte quarantaine a été établie.

Les compagnies de navigation transocéaniques annoncent que l'immigration au Canada cette année sera plus abondante que jamais. Des milliers de passages sont réservés depuis de longues semaines.

Le parc de Wainwright, Alta, possède actuellement 1447 bisons, 45 élans et 60 daims, d'après le rapport du surintendant du parc. 243 bisons sont nés en 1903.

Des perles dans les huîtres en conserve! telle est la découverte peu banale que vient de faire M. Peter Sperling, fermier de Dalmeny, Sask. M. Sperling ayant acheté une boîte d'huîtres découvrit dans la chair de l'une de celle-ci une superbe perle; il a refusé une offre d'achat de $500 faite par un bijoutier de Saskatoon.

L'hon. Bob Rogers a été choisi comme président du comité chargé d'étudier le bill de redistribution.

LA POLITIQUE ETRANGERE

LA DOMINATION DU PACIFIQUE

Pour se rendre mieux compte de la gravité du conflit possible entre les Etats-Unis et le Japon, il faut considérer un peu l'importance de plus en plus grande de l'océan Pacifique comme moyen de communication.

Il fut une époque où cette vaste mer n'était qu'une immense solitude. Alors la civilisation rayonnait surtout autour de la Méditerranée, et c'est sur ces flots bleus que se rencontraient les flottes qui se disputaient la domination du monde.

Mais la civilisation poursuivait toujours sa marche vers l'ouest. Après avoir traversé l'Amérique elle se lançait à la conquête du Pacifique pour aller se heurter aux côtes asiatiques, où vivent ces races jaunes, d'une mentalité si différente de la nôtre, mais qui possèdent dans la profondeur de leurs masses une force de résistance et d'expansion qu'on ne peut contempler sans frémir.

Certains économistes ont fortement critiqué la politique, dite impérialiste, qui a poussé les escadres américaines jusque sur les côtes d'Asie. Pourtant les hommes d'Etat qui l'ont préconisée et poursuivie ont fait preuve d'une sage prévoyance puisque, malgré la largeur de l'océan Pacifique, les côtes américaines de l'Ouest sont bien plus exposées à une dangereuse agression que celles de l'Est. Donc, sans apprécier les procédés qui ont fait tomber entre des mains yankees les Philippines, les Sandwich et les îlots de Midway et de Guam qui servent de chainon entre les deux groupes, on peut dire qu'ils sont le fait de politiciens avertis. Les Etats-Unis possèdent de ce côté des bases navales qui permettent de jeter, ou plutôt de maintenir à cinq mille milles de leur côtes, des avant-gardes qui les rendent peu vulnérables de ce côté.

Les croiseurs corsaires japonais pourraient bien franchir le Pacifique tout d'une traite pour jeter brusquement dans quelque port américain une ou plusieurs divisions; mais s'ils ne réussissaient pas à remplir leurs soutes à charbon, ils resteraient impuissants en face des vaisseaux ennemis, et leurs soldats, abandonnés sur la côte, se verraient réduits à vivre sur le pays.

Annibal a bien pu se maintenir ainsi pendant des mois et des années en plein centre de l'Italie, mais nous ne sommes plus au temps des béliers et des catapultes, et les moyens de communication et de transport n'étant plus ce qu'ils étaient alors, ne permettent plus les mêmes aventures.

Le maintien de ses avant-postes asiatiques importe donc beaucoup aux Etats-Unis, comme il importerait au Japon de mettre la main dessus si la chose lui était possible. Sans doute les troubles intérieurs dont commence à être secoué le Japon, — car il n'a pu emprunter aux Européens leurs méthodes sans hériter en même temps de quelques-unes de leurs faiblesses, — et les fréquentes crises ministérielles de Tokio peuvent porter à se demander si le gouvernement du Mikado est encore capable d'une politique suivie et sournoise, comme au temps où l'Empire du Soleil Levant vivait silencieux et inconnu.

Mais le patriotisme nippon est encore assez vivace pour produire de grandes choses; et le besoin, qui est un stimulant dont il faut tenir compte, est assez grand pour le porter aux vastes entreprises.

Les Etats-Unis ont donc raison de regarder vers l'Ouest avant de se lancer dans une affaire dont on ne sait pas trop quand ils pourront sortir. Si à leur tour, ils sont obligés de faire la police des côtes pour empêcher la contrebande de guerre au Mexique, une bonne partie de leur flotte pourrait bien être ainsi paralysée; et leur armée de terre, qui est peu nombreuse et n'a qu'une valeur relative, en aurait pour plusieurs mois avant de pacifier un pays encore à demi sauvage, et où la difficulté des communications permettrait à des partisans déterminés de prolonger indéfiniment la résistance.

Voilà pourquoi les Etats-Unis, qui éprouvent pourtant une tentation si forte au sujet de la basse Californie et de sa magnifique baie Magdalena, seront peut-être encore obligés de remettre à plus tard la réalisation de leur désir.

L'INSTRUCTION AUX ETATS-UNIS

UN EVEQUE PROTESTANT CRITIQUE LES ECOLES PUBLIQUES

Boston, 24 — L'évêque protestant John W. Hamilton, de Boston, a récemment prononcé un discours au cours duquel il a fait une vive critique des écoles publiques, où l'instruction religieuse n'est pas donnée.

Le Révérend Hamilton a déclaré que l'école sans Dieu ne peut produire une bonne mentalité ni inculquer de bonnes manières; par contre il a souvent rencontré dans la rue des enfants catholiques élevés et instruits dans des écoles où l'on enseigne cette religion. "Ces enfants, ajoute l'évêque, sont toujours d'une grande politesse et ont d'excellentes manières. L'Eglise catholique a contribué largement dans les pays latins à produire une génération distinguée, instruite et courtoise dont nous n'avons pas l'équivalent en Amérique, où l'école publique sans Dieu tient tant de place dans notre système d'instruction."

Dans l'opinion du Révérend Hamilton il n'y a pas de problème plus critique en Amérique que celui de l'instruction; et lorsque l'on apprend qu'aux Etats-Unis dans sept ou huit Etats le conseil de l'Instruction a déclaré que la Bible est un livre sectaire dont on doit affranchir les enfants, on ne peut s'empêcher de frémir des résultats qu'aura dans quelques années un tel programme d'instruction athée.

L'évêque Hamilton a déclaré en terminant que la religion est la pierre fondamentale d'une nation, c'est la base de l'éducation. La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse.

Quelques points de droit.

Ignorance de la loi n'excuse personne.

C'est une fraude de cacher une fraude.

L'acte d'un associé rend tous les autres responsables.

Contrats faits le dimanche ne peuvent pas être mis en force.

Un voyage au soleil

Un journal allemand vient de calculer en combien de temps et à quels frais on pourrait faire un voyage au soleil s'il y avait un chemin de fer jusque-là.

Au tarif de l'Etat, un coupon de 3e classe coûterait 20 millions de marks. Mais personne ne verrait la fin d'un tel voyage; dans un direct qui fait du 90 à l'heure, la durée du trajet serait de cent soixante-quinze ans!

Bon conseil.

"Travaille comme si tu devais vivre cent ans; prie Dieu comme si tu devais mourir demain."

Le Courrier de l'Ouest
9334, Avenue Jasper — Tél. 1675
EDMONTON ALTA.
JOURNAL HEBDOMADAIRE

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

Le Mariage de Minuit

Suite

—Emérence, qu'est-ce que cela signifie? Qu'est-ce que cette nouvelle extravagance? Quelque invention de votre Mage, je suppose?

Emérence sursauta, elle changea vivement la lampe de place pour que le président ne vît plus rien.

—Non, juge, ce n'est pas la Mage qui m'a donné cette "consulte". La chose devait me soulager le coeur sans faire de mal à personne.

Mais son regard, devenu très dur, épiait à la derobée le président.

—Pour du mal, insista-t-elle, cela n'en fait point...

—Non, répondit-il avec la plus complète indifférence; et les têtes comme les vôtres auront toujours besoin de fétiches ou de sortilèges. Mais Mlle Maxime, Emérence, que pense-t-elle de votre envoûtement?

—Oh! fit la bonne avec rancune, je ne lui montre pas. C'est la nuit qu'on opère; et pendant le jour, ni vu ni connu. Parce qu'à Mlle Maxime, j'aurais beau lui dire comme à vous, Monsieur le président: Ce n'est là qu'un bout de carton embroché, et je ne porte la main sur personne... Elle aurait tôt fait de me répondre: Le péché est commis dans votre coeur...

Puis, dans une vindicative revanche de son infériorité sur cette femme qui partageait ses travaux et presque sa dependance, elle gronda:

—Mais avec son grand air, elle vous craint comme le feu, Mlle Maxime...

Elle reprit à la hâte:

—C'est pas de Mlle Maxime qu'il s'agit, ni de ma faucille, mais de ce que vous me voyez là entre les mains, Monsieur le juge; de ça tout petit qui m'a été plus lourd que les trois Dames de Blancherose assises la nuit sur mes genoux; ça tout froid qui a fini par me brûler comme si c'était de fer rouge. C'est à cause de quoi je vous ai appelé ce soir; et quand vous me mettriez en miettes, il n'y aurait rien de changé à ce qui est [illegible] voyait guère qu'un mouchoir, un beau mouchoir blanc, qu'Emérence avait extrait de son tiroir et qu'elle venait de rouler entre ses mains un peu tremblantes; toutefois, l'un des coins, noué d'une façon particulière, retenait un objet fort menu et brillant, qu'Emérence désignait à son maître.

—C'est une bague, dit-elle, une bague de noce.

Et l'air sombre, la voix un peu rauque, ses yeux interrogeant toujours ceux du président avec une sorte de solennelle insistance:

—Cette dorure, continua-t-elle, était au jeune Monsieur mort, au frère de Mlle Annonciade. En brossant son pardessus, le soir de son écrasement, j'ai trouvé cet anneau noué à un foulard de soie comme je viens de vous montrer sur ce mouchoir. C'était dans une petite poche de côté, bien boutonnée... Un anneau tout flambant neuf... Et moi, j'en avais tant besoin d'un... Quand je houspillais la Mage parce que ses sorts n'empêchaient pas le mariage de mon père, elle me répondait toujours avec sa voix de crapaud dans l'eau: "Faudrait un anneau bénit, ma petite; pour ensorceler un mariage, n'y a qu'un anneau bénit."

"Je lui ai porté de tout: une peau de chat, de la corne de cerf, du sel au baril, de l'argent de quoi rebâtir sa bicoque: rien n'y pouvait. Les bans de la Tonine étaient publiés, les dragées distribuées et la capote de Tonine en montre chez la modiste. Une capote à fleurs d'oranger, large comme une tourte, haute comme le clocher de Dole, avant que l'aile de la Vouivre l'ait cabossé.

"Et voilà qu'en retournant la poche de ce pauvre Monsieur, il me tombe sous le nez un anneau tout neuf, tout frais bénit, bien sûr... Je l'ai payé, fit-elle, secouant sa tête sauvage; oui, je l'ai payé en fourrant dans la bourse de Mlle Annonciade le louis d'or de mes étrennes.

"Et vous croyez qu'elle a été contente par là-dessus, la Mage? Ah! bien oui... L'anneau était trop bien bénit, ou il ne l'était pas assez. Au fond, elle avait peur d'une affaire qui avait passé par l'église, et je m'en tracassais aussi. Je lui ai repris l'alliance... et tant pis, la voilà!...

Méthodiquement, sans hâte apparente, le président faisait glisser la bague hors du noeud qui l'avait retenue; mais ce fut les dents serrées qu'il demanda:

—Pourquoi ne m'avez-vous pas averti plus tôt?

Il se pencha pour lire deux mots gravés à l'intérieur de l'année, Lucien-Gabrielle, ou bien Gabrielle-Lucien. Les deux noms se suivaient en cercle, sans qu'ils fût possible de dire lequel précédait l'autre.

Il y avait encore une date, mais inscrite à l'extérieur cette fois, celle du 5 septembre dernier, qui était la veille du jour où Annonciade était arrivée a Montauvent, du jour dont on allait célébrer l'anniversaire par le mariage d'Annonciade et de Dominique.

—Pourquoi, juge? répétait Emérence. Parce que j'en ai assez d'une belle-mère acharnée contre moi, sans me mettre à dos mes maîtres.

—Vous voulez dire, fit le président sans hésiter, que vous n'osiez plus avouer votre larcin.

Elle lui jeta un regard de véritable terreur; mais, se ressaisissant aussitôt, elle répondit hardiment:

—Je ne croyais pas que cela tournerait au mariage entre M. Dominique et la petite Annonciade; non, je ne le croyais pas. C'est bien plutôt d'Adolphe Gastrusse que je m'aurais méfié. Et je me suis tourmentée, je me tourmente, jusqu'à ce que je me sois dit: Ce péché-là, Emérence ne le commettra ni dans son coeur ni nulle part; il faut qu'avant de conduire ces deux enfants à l'église, le président sache qu'il y a déjà un anneau de noce en travers de leur chemin.

—Ma pauvre fille, dit le président avec pitié, en quoi pensez-vous que cette bague pourrait apporter le moindre empêchement au mariage de mon fils? Vous n'imaginez pas, je suppose, qu'elle ait jamais été faite pour Annonciade?

Et, du même air de dédain, il fit glisser à son petit doigt l'anneau dans lequel se serait incontestablement perdu le fluet annulaire d'Annonciade.

—Elle ne pouv[illegible]ap-[illegible] car c'était un garçon vigoureux et trapu...

Il s'interrompit; ces mots faisaient surgir devant lui l'image du frère d'Annonciade, de la main dégantée qui avait tendu une carte-lettre au courrier Calamy. Une main presque aussi musculeuse que celle de Dominique, et au plus petit doigt de laquelle, cette bague ne se serait jamais adaptée.

Emérence respira d'un air d'allégement.

—A un autre homme ou à une autre femme alors, dit-elle; il faut pourtant bien que cette alliance ait été faite pour le doigt de quelqu'un.

—Pour une femme probablement, répondit le président; pour cette Gabrielle dont elle porte le nom. Et vous voyez bien que ces prénoms de Gabrielle et Lucien ne correspondent même pas aux initiales de nos deux jeunes gens. Dites-moi, Emérence, n'y avait-il rien de plus dans cette poche?

—Rien de plus? s'écria-t-elle avec emportement. Il y avait cet anneau que voici; et puis le foulard que j'ai donné à Mlle Maxime. Ce qu'elle en a fait, je n'en sais rien: moi, je ne la surveille pas comme il y en a qui font, sans vouloir les nommer. Juge, va-t-on me mettre maintenant plus bas que terre? Pour une bague, une babiole que j'ai payée de mon argent, peut-on me prendre pour une voleuse?

—Oui, répondit M. Hennerot.

Mais, avant que la bonne se fût révoltée, il poursuivit:

—Vous n'êtes pas une voleuse à mes yeux, Emérence, parce que vous n'avez pas su ce que vous faisiez.

L'attente des reproches avait pâli la servante; mais cette excuse méprisante parut lui être un pire affront. Elle pencha le front comme une génisse furieuse qui pointe ses cornes, et dit d'une voix enrouée:

—Il n'y avait pas que moi à convoiter le bijou; le jour où le docteur Gastrusse m'a demandé le pardessus, avant que M. Dominique le tarabuste dans le vestibule, j'ai vu tout de suite ce qu'il voulait chercher dedans. Et, bien vrai; j'ai été contente d'avoir passé là avant lui pour qu'il ne trouve rien.

—C'est une manie chez vous, dit le président, d'accuser les Gastrusse à tort et à travers. Le docteur vous le revaudra; et dans votre intérêt, ma fille, je vous conseille de vous arranger pour qu'il ignore toujours le rôle que vous avez joué dans cette affaire.

Sur quoi, la bouche acrimonieuse d'Emérence se referma aussi solidement que celle du père Calamy: il était bien certain maintenant que l'incident de la bague resterait entre le président et sa servante.

M. Hennerot se retira, emportant l'anneau nuptial qui venait de surgir aussi inopinément que si une main invisible l'eût, en effet, jeté en travers de leur chemin. A qui appartenait-elle, cette bague trop grande pour Annonciade, trop petite pour son frère? A une femme, le président en demeurait convaincu. Mais à quelle femme, et où était à cette heure le grand doigt robuste de cette Gabrielle pour qui on avait gravé le bijou? Comment celui-ci, visiblement tout neuf, se trouvait-il dans une poche du frère d'Annonciade?

Le président, arrivé dans le vestibule intérieur de la maison, s'arrêta en prêtant l'oreille vers l'atelier de son fils. Tout y était silencieux; Dominique avait dû regagner pour la nuit l'autre partie du logis qu'il habitait maintenant avec son père. Mais un faible bruit de voix murmurantes, venant de chez Maxime, annonçait que les trois femmes y faisaient ensemble la prière du soir.

Le président se rappela une scène assez orageuse qu'il avait eue avec sa belle-mère, au temps de leurs grands chagrins, un jour que la vieille dame lui disait avec simplicité:

—Henri, nous prions pour vous.

—Et moi, avait-il répondu, je vous prie de ne pas le faire.

Et il était bien sûr que, sur ce point du moins, Maxime n'avait jamais enfreint sa volonté; il était bien sûr que ce n'était pas pour lui qu'elle priait en ce moment où sa voix se mêlait à celle d'Annonciade, pour répondre aux oraisons de Mme Ladouan.

Et sans savoir pourquoi, comme au contact de cette bague anonyme, il se prit à penser que tous les hommes tiennent à la prière des autres; il avait entendu le docteur remercier d'un mot attendri un tout petit mourant qui lui promettait de se souvenir de lui en Paradis. Il avait vu un aumônier de prison, un vieillard sanctifié par toutes les vertus, tressaillir d'une [illegible] qu'un condamné à mort, un misérable perdu de vices et de crimes, lui disait rudement au pied de l'échafaud: Allons, l'abbé, on priera pour vous... Henri Hennerot était-il le seul d'entre les hommes qui n'eût pas besoin de prières?

Il avait machinalement rouvert la porte de l'atelier qui lui apparut vide et obscur. Seuls, les derniers rayonnements du feu éclairaient encore la pièce; et la flamme ravivée par le courant d'air de la porte, allongea sa lueur jusqu'au président dont elle éclaira les genoux et les mains. Il revit ainsi la bague qu'il gardait à son doigt, et dont le reflet lui parut insolite sur sa main de veuf. Tout en enlevant le bijou, il avisa dans la pénombre, la corbeille de bureau où il trouverait de quoi envelopper le déplaisant, l'irritant petit objet.

Il prit dans cette corbeille le premier papier venu, qui se trouva être la feuille rose-thé sur laquelle Annonciade avait écrit ce soir. Et il emporta chez lui la bague duement empapillotée dans la lettre d'Annonciade.

* * *

Le jour du mariage de Dominique et d'Annonciade arriva sans autre incident; et ce devait être un mariage de minuit.

Ainsi l'avait secrètement désiré Mme Ladouan, pour qui cet usage méridional évoquait des souvenirs de famille; ainsi l'avait demandé Dominique, en rappelant à son père que la tante Gastrusse de qui ils tenaient le Logis-Vide, s'était mariée à cette heure.

Tout opposé qu'il fût à ce qu'il appelait l'influence du Midi, chez lui, le président avait accédé au voeu de son fils et d'autant plus facilement que cette cérémonie privée devait être la dernière manifestation de l'humeur sauvage de Dominique, et marquerait le terme définitif de sa claustration volontaire, le mariage religieux devant avoir lieu publiquement, et en grand apparat, à la paroisse Sainte-Bénite, au cours de la matinée suivante.

C'était seulement aller à l'église qu'Annonciade mettrait la belle robe blanche que Mme Ladouan, dans un touchant réveil de ses anciens goûts, avait fait préparer elle-même pour la petite épousée de Dominique.

Ce n'était pas qu'Annonciade éprouvât grand plaisir à se mettre en blanc; cette couleur provoquait toujours en elle le même malaise. Peut-être ses prunelles conservaient-elles une réminiscence confuse du grand paletot de laine blanche dont elle était vêtue au moment de l'accident, et qu'avait trempé le sang de son frère.

Quoi qu'il en fût, l'essayage de sa robe de mariée parut la plonger dans une sorte d'étonnement mélancolique, ainsi du reste, que les menus apprêts du mariage.

A la dernière heure, il fallut excuser le docteur Gastrusse, appelé dans un blockhaus de la montagne, où venait de se produire une explosion meurtrière. Sa soeur dut veiller chez elle pour l'attendre; de sorte qu'Adolphe fut dispensé du crève-coeur et Auxilie privée de la joie, de sanctionner par leur présence le mariage de Dominique. Deux autres témoins les remplacèrent; et la demie de onze heures sonnait à peine, que le maire de Montauvent ceignait son écharpe dans le salon du Logis-Vide.

On n'avait rien changé à l'aménagement suranné de l'antique pièce dont les Hennerot se servaient si peu; seulement, sur le guéridon central, débarrassé de son album et de ses vénérables bibelots, on avait placé deux grands candélabres aux multiples bougies. Et dans l'espace ménagé devant cette table, Dominique et Annonciade vinrent s'asseoir; Annonciade en toilette de ville, tête nue, très immobile et pensive, les yeux baissés pour mieux voir en elle-même, ou pour ne pas regarder autour d'elle. Dominique redressé et aminci par la vie plus active qu'il menait depuis ces derniers mois, semblait avoir grandi; il apparaissait enfin aux yeux de son père, libéré de la méfiante gaucherie qui avait été sa principale infirmité, et transfiguré par un grave bonheur.

La cérémonie légale suivait son cours; Dominique et Annonciade avaient échangé leur parole, et debout maintenant, ils écoutaient le maire leur lire la formule qui les déclarait unis devant la loi humaine.

(à suivre)

-:- COIN FEMININ -:-

LES MOTS

Les mots sont des oiseaux légers
Qui gazouillent, fous, à nos lèvres...

Ces vers me revenaient obstinément à la mémoire tandis que mon amie, ayant d'un geste vif enlevé son chapeau, s'asseyait auprès de moi au milieu d'un flot de paroles.

Elle était blonde, insouciante et rieuse. Nul chagrin n'avait encore tracé sur son front les rides précoces dont tant de visages d'exil sont creusés. Elle était venue, les yeux clairs et les lèvres fleuries, escortée d'un printemps qui déjà, le long des rues où se fondait la neige, prenait possession de l'atmosphère ensoleillée. Son arrivée avait apporté à mon cabinet de travail des arpèges de sourire et des effluves de parfum; et la volubilité de ses affectueuses protestations d'amitié voltigeait entre nous comme les oiseaux légers du poète.

Tout de suite, j'eus la primeur des derniers événements mondains où s'était attardée son oisiveté sautillante de femme du monde sans enfants. Le thé de Madame X? Un cinématographe, ma chère, toute la ville y avait défilé! Et la soirée des Z? Un succès sans précédent, un véritable triomphe qui laissait loin derrière lui les plus "fashionables events" du passé! Puis, ce fut la description des toilettes que mon amie restituait à ma curiosité à demi-éveillée avec tout le pittoresque primesautier, toute la couleur mi-moqueuse, mi-naïve d'un écho de réception parisienne. "Vous savez, la grosse Madame X. était cocasse, avec une robe de charmeuse verte sur quoi tombait une jaquette à pointes de velours cramoisi... On eût dit d'un énorme artichaut au Ballet des Légumes du Châtelet! Et Julia S.? Un motif de fourrure grise rampait sur son manteau de peluche bleu sombre, comme une couleuvre enserrant la tige d'un arbuste grêle! Moi, je n'aime réellement que les teintes passées, sans oppositions trop crues! Du bleu et du gris, passe encore. Mais du vert avec du rouge, ou du jaune avec du bleu, est-ce que ça se marie? Tout au plus est-ce bon pour des parés-masqués de mi-carême!"

Ainsi la petite âme de mon amie s'épanchait en des sornettes, au milieu de phrases volubiles. Et je me demandais en l'écoutant si les mots qu'elle disait n'étaient pas aussi légers, aussi inconsistants que les oiseaux fous de lumière dont parlait le poète. Qu'y avait-il derrière la légèreté de ces oiseaux voltigeants? Se pouvait-il que cette âme féminine fût l'onde ingénument tranquille, à peine rayée par le frisson superficiel d'une aile?

Et tandis que mon amie partait dans un froufrou soyeux qu'alanguissait l'haleine du dernier parfum à la mode, je songeai au troublant inconnu des coeurs de femmes, et aux mots qu'on ne dit pas, rançon parfois mystérieuse et douloureuse des mots insignifiants qu'on dit.

MAGALI.

LE CATHOLICISME AUX ETATS-UNIS

Ce n'est pas pour la première fois que nous parlons de cette grave question, et sans doute y reviendrons-nous encore par la suite: elle est en effet si féconde en enseignements de toutes sortes qu'on ne saurait assez l'étudier. Aujourd'hui, c'est la seconde édition de "l'Histoire de la race française aux Etats-Unis" de M. l'abbé Magnan, qui la remet sur le tapis. Car on ne saurait faire l'histoire de la race française en quelque point du monde que ce soit, sans toucher à la vie même et aux progrès du catholicisme. Ce point, sensible partout ailleurs, l'est davantage encore aux Etats-Unis. Ce sont des Français, en effet, des colons, des prêtres et des missionnaires français qui ont introduit les premiers le catholicisme dans l'Amérique du Nord. Leurs compatriotes et leurs descendants n'ont cessé de l'y propager depuis, et à l'heure qu'il est, forts de leurs traditions intégrales et grâce à elles, ces Français d'origine continuent à soutenir la cause de la vraie religion dans cet immense pays où tant de dangers la menacent.

Si l'on recherche les origines et si l'on envisage le développement de l'Eglise catholique en Amérique, on est frappé tout d'abord d'un fait étrange: 1,200,000 en 1836, les catholiques américains sont aujourd'hui 14,600,000. Quel magnifique progrès, vous écrierez-vous! En réalité, quelles pertes et quelle déchéance! Les statistiques les plus probantes et les moins récusées nous enseignent, en effet, qu'étant donné le nombre des immigrants catholiques venus s'installer aux Etats-Unis durant tout le cours du XIXe siècle, et étant donné, d'autre part, la table de progression des naissances, ce n'est pas 14 millions et demi que devraient être les catholiques, mais bien — c'est Mgr McFaul, évêque de Trenton, qui le reconnaît, — 40 millions, sur une population totale de 94 millions d'âmes.

La cause de ce recul déplorable n'est pas difficile à trouver: elle réside dans l'anglicisation. Un fait avéré, certain, c'est que l'immigrant catholique qui perd en arrivant sur la terre américaine sa langue maternelle, et avec sa langue ses traditions familiales, est voué aussi à la perte de sa foi. Comme une triste épave, il échoue presque aussitôt sur les rives du protestantisme, ou, plus fréquemment encore, de la libre-pensée. Il faut bien le dire: l'ambiance américaine anglaise n'est pas un véhicule de foi catholique, c'est le contraire qui est exact. Et le cas des Irlandais en particulier le démontre abondamment.

Persécutés dans leur patrie, les Irlandais ont émigré en masse depuis deux cents ans. En ce qui concerne les Etats-Unis, on n'estime pas à moins de 26 millions le nombre de citoyens américains, Irlandais eux-mêmes, ou fils ou petits-fils d'Irlandais, c'est-à-dire 26 millions d'Américains qui devraient être catholiques si aucun déchet ne s'était produit. Or, sur les 14 millions de catholiques américains, 6 millions sont seulement de langue anglaise, et sur ces 6 millions, c'est à peine si 4 millions et demi peuvent revendiquer une lignée irlandaise. Dans la personne des Irlandais d'Amérique le catholicisme a donc subi une perte nette de plus de 20 millions de fidèles.

Que l'anglicisation soit la cause de cette décadence, personne n'en doute. De tous les nouveaux venus, l'Irlandais est en effet mieux préparé à la subir et à en souffrir les effets. Du reste, il suffit de rechercher les descendants des catholiques polonais, canadiens, allemands, italiens, lithuaniens, portugais, etc., fixés aux Etats-Unis, pour s'apercevoir que tous ou presque tous répondent à l'appel catholique qui leur est fait. Si l'Eglise catholique n'est pas plus puissante aux Etats-Unis, elle le doit au milieu délétère d'anglicisation à outrance où elle se meut. Seuls ont résisté à son action ceux que leur langue nationale mettait à l'abri de la contagion.

Or, il sied de tenir compte en cette matière que ces catholiques de langue non-anglaise, répartis en paroisses nationales ou mixtes, constituent la majorité de l'Eglise catholique aux Etats-Unis et son véritable morceau de résistance. Ils sont plus de 5 millions qui, pour les principaux groupes, se répartissent ainsi d'après les statistiques officielles qui, du reste, ont une tendance à réduire leur nombre au profit des catholiques de langue anglaise:

Allemands, 1,519,978 (en réalité 3 millions); Canadiens-français, 1,160,420 (en réalité 1 million et demi); Italiens, 938,994; Polonais, 867,865.

Ceux qui nous intéressent le plus dans cette énumération sont naturellement les Canadiens-français. Outre qu'ils sont les premiers occupants du pays, qu'ils ont derrière eux une tradition d'apostolat, de conquête et d'héroïsme chrétien vieille de plus de trois siècles, ils représentent dans toute sa force la France de nos pères, fidèle, intégralement catholique, bloc compacte où tous les sentiments d'honneur, de foi convergent et se confondent. Ils sont catholiques parce qu'ils sont Français, parce qu'ils parlent, parce qu'ils pensent français. Anglicisez-les, vous en ferez des businessmen matérialistes perdus pour nos croyances.

Il faut donc veiller avec un soin jaloux sur la permanence et la continuité des paroisses françaises aux Etats-Unis, dans l'intérêt supérieur du catholicisme. Grâce à elles, c'est à peine si l'on a eu à déplorer le départ de 100,000 transfuges, chiffre insignifiant à côté de celui que nous citions à propos des Irlandais. La vitalité de ces groupes catholiques-fran- eux. Rien que dans la Nouvelle- çais est d'ailleurs des plus intenses et leurs oeuvres parlent pour Angleterre, on comptait, en 1908, 1,985 religieuses de langue française réparties entre trente congrégations différentes. Et M. l'abbé Magnan, à l'ouvrage duquel nous ne saurions trop engager nos lecteurs à se rapporter, énumère dans tout un chapitre les marques les plus diverses et les plus convaincantes de l'esprit de foi extrêmement fécond qui anime ces paroisses françaises. C'est ainsi que chez elles les mariages mixtes, si pernicieux pour le catholicisme, sont presque inconnus: 3,8 pour 100 environ.

Aussi, en terminant, nous faisons nôtres les conclusions émouvantes de M. l'abbé Magnan qui attire à nouveau l'attention et la bienveillance du Souverain Pontife sur ces chères paroisses françaises des Etats-Unis: "Fasse le ciel, s'écrie-t-il, que l'hymne chrétienne entonnée par nos missionnaires, nos martyrs, nos pionniers et nos ancêtres dans cette terre d'Amérique, il y a trois siècles, continue de s'élever, mais avec une vigueur toujours croissante, du sein de la nation canadienne-française!"

LES FRANCAIS D'ACADIE

Ottawa, 24 — M. le sénateur Poirier a fait, le 22 février, une importante déclaration à la suite de la conférence donnée par M. Louis Lamarre, secrétaire-général de la Fédération de l'Alliance française aux Etats-Unis et au Canada. M. Delamarre a traité des humoristes français, et le sénateur Poirier, invité à le remercier, a profité de l'occasion pour dire le beau travail fait en Acadie par l'Alliance Française.

Voici le texte de la déclaration de M. Poirier:

"Je voudrais profiter de la présence, à Ottawa, de M. Louis Delamarre, pour dire un mot des relations qui existent entre l'Alliance Française et les Français d'Acadie.

"Ces relations datent de plus de 20 ans et sont à l'honneur de nos amis de France. Elles témoignent de leurs sentiments véritables, qui sont faits de sincérité et de désintéressement personnel, et montrent, en même temps, quels fruits sortent de la semence qu'ils vont jeter à pleines mains dans le monde.

"Voici à quelle occasion ces relations se sont nouées.

"Après l'apparition du livre de M. Rameau de Saint-Père, "Une Colonie féodale en Amérique," il se forma un petit groupe d'amis, parmi lesquels M. Emile Salone, membre correspondant de notre Société Royale, et auteur de l' "Histoire de la Colonisation au Canada", etc., qui s'intéressaient sympathiquement au sort des victimes acadiennes de 1755. J'avais l'avantage de connaître personnellement M. Salone.

"Un jour, le courrier m'apporta une traite de 2,000 francs, avec une note de M. Kleczkowski, consul général de France à Montréal, me disant que cette somme m'était envoyée par l'Alliance Française pour être employée de la manière que je jugerais la plus propre à la diffusion de l'enseignement du français dans les écoles de l'Acadie.

"Le geste était spontané, beau, généreux; mais l'Alliance Française venait justement d'être dénoncée dans certains journaux de la province de Québec, et un sentiment indéfini de prudence me fit craindre quelque "détectaphone" sous mur. D'un côté, je ne voulais pour aucune considération engager les Acadiens dans une impasse dont je ne voyais pas clairement l'issue; de l'autre, je ne pouvais pas honorablement laisser la direction de l'Alliance Française, si elle était composée de personnes telles qu'on le représentait, se méprendre sur notre compte et, par erreur, favoriser chez nous ce qu'elle avait l'intention de détruire. Bref, je ne crus pas devoir accepter des avances qui ne nous étaient peut-être pas faites à bon escient.

"Pour qu'il n'y eut pas d'équivoque, j'écrivis au secrétaire de l'Alliance, M. de Fourmentelle, si j'ai bonne mémoire, une lettre dans laquelle, après l'avoir remercié, je lui dis que je me croyais tenu en honneur, avant de pouvoir accepter pour les miens la somme généreuse qu'il m'avait fait remettre, de lui faire constater nos sentiments, et de le prier de son côté de nous dire quelles étaient les intentions de l'Alliance Française, et ce qu'elle attendait de nous en retour.

"Je déclarai d'abord, que les Acadiens étaient des sujets britanniques jurés et que, jouissant d'une abondante mesure de libertés civiles et religieuses ils étaient et prétendaient rester les loyaux sujets de Sa Majesté la reine d'Angleterre; que nous étions également tous des catholiques romains, et que nous mettions notre foi religieuse au-dessus de tout, mais que cela ne nous empêchait pas d'être, par le sang, français jusque dans les moelles, et que nous ne demandions pas mieux, la loyauté civile et la foi religieuse sauves, d'avoir quelque raison tangibles d'aimer, s'il se pouvait, la France encore davantage.

"J'ajoutai que parmi nous l'enseignement, même dans les écoles publiques, était, quant à la partie religieuse, sous la direction accusée et incontestée de notre clergé national acadien, un clergé éclairé, dévoué, aux vues larges, loyal à la couronne d'Angleterre, et qui lui aussi, aimait bien la France, dont ils parlaient tous religieusement la langue.

"Que si, avec ces faits sous les yeux, ils voulaient encore nous laisser leurs présents, nous ne demandions pas mieux que de les accepter, et de les en remercier du profond de nos coeurs.

"La réponse fut prompte et catégorique—je regrette de n'en avoir plus le texte — un incendie a détruit ma bibliothèque et mes papiers; mais en voici la substance: C'est à bon escient que les directeurs de l'Alliance Française m'avaient fait remettre ces deux mille francs, et en toute connaissance de cause.

"Ils nous félicitaient d'avoir un clergé catholique, éclairé, dévoué, et ami de la France. Cela n'avait rien qui les surprit, le clergé acadien ne faisant que continuer les glorieuses traditions des missionnaires de la culture et surtout de la langue française parmi les nations, et ne prétendaient à rien de plus.

"Il était loin de leur pensée de vouloir nous détourner de nos devoirs vis-à-vis la Couronne et l'Eglise auxquelles nous avions juré fidélité; mais ils voulaient nous rappeler que la France se souvenait et que nous avions là-bas des amis qui s'intéressaient à nous et qui étaient heureux de nous tendre une main fraternelle.

"Chaque année, depuis plus de vingt ans, l'Alliance Française me fait remettre, sans qu'aucune demande lui en soit faite, une allocation variant de deux mille à cinq cents francs. Au mois de décembre dernier, lorsque je croyais que c'était fini, j'ai reçu quinze cents francs. C'est toujours la même générosité inlassable, mais discrète, voilée, cachée, dont le monde ne sait rien, qui donne et ne demande en retour qu'un accroissement d'amour de la France, et une plus grande diffusion de sa langue, notre langue aussi à nous.

"Et cette libéralité, les Acadiens ne sont pas les seuls à la connaître; elle s'exerce un peu dans tous les pays du monde, aux Etats-Unis, dans les provinces scandinaves de la Baltique, en Angleterre; mais c'est encore dans les républiques latines du Sud de l'Amérique et dans les Echelles du Levant qu'elle est la plus abondante. Allez demander aux catholiques et aux Orthodoxes de la Syrie, de la Grèce, des Etats balkaniques, ce que l'Alliance Française fait pour l'enseignement du français dans les écoles.

"Quand on a le courage de recevoir un bienfait, il faut avoir celui de dire merci, et de proclamer haut le nom de son bienfaiteur. C'est ce que je désire faire ce soir, et honnis soient qui mal y pensent.

"Vous voudrez bien, Monsieur Delamarre, rapporter mon merci, qui est celui de toute l'Acadie, au bureau de direction de l'Alliance Française, à Paris, et aux succursales de France qui nous ont tendu la main.

"Avec les fonds reçus nous avons d'abord distribué des primes d'encouragement aux maîtres et maîtresses qui enseignent le français dans les écoles publiques, surtout au Cap-Breton, où notre langue était le plus menacée; puis nous avons, une année, consacré tous nos fonds accumulés, dix mille francs environ, à aider nos instituteurs et institutrices à obtenir des brevets supérieurs d'enseignement à l'Ecole Normale du Nouveau - Brunswick; nous défrayons — c'est peu de chose, frais de déplacement surtout—le congrès scolaire des maîtres et maîtresses d'écoles acadiennes, à l'Ile du Prince Edouard, qui se réunissent chaque année, sur l'invitation hospitalière du curé, dans quelqu'une des paroisses françaises de l'île; nous avons quelque peu contribué à l'organisation d'une association semblable des maîtres et maîtresses d'écoles acadiennes au Nouveau-Brunswick, oeuvre, surtout, de M. l'abbé Léger, qui eux aussi se réunissent annuellement en congrès scolaire; nous espérons que la Nouvelle-Ecosse aura bientôt, à son tour, une société semblable. Entre temps, nous combinons nos efforts, la Société l'Assomption d'un côté, nos quatre inspecteurs acadiens d'écoles française de l'autre, pour que toutes nos maîtresses et tous nos maîtres d'écoles puissent obtenir des brevets supérieurs d'enseignement.

"Ce qui nous reste de fonds fournis par l'Alliance Française, et ce que nous en recevrons sans doute encore, seront employés au perfectionnement parmi nous du corps enseignant.

"Plus efficace encore que l'aide pécuniaire a été pour nous l'aide morale de nos amis de France.

Cette déclaration a été saluée par des applaudissements prolongés.

SIR WILFRID LAURIER PARLE DU BILL DE REDISTRIBUTION

La deuxième lecture de ce bill important fournit au chef de l'opposition l'occasion de prononcer un intéressant discours sur la répartition nouvelle de la représentation parlementaire.

Ottawa, jeudi, 19 février.

Le premier ministre a proposé, hier après-midi, la seconde lecture du bill de redistribution. Il a fait en quelques mots l'historique de la question des redistributions jusqu'à ce jour. Il a avancé quelques arguments afin d'établir le principe ou du moins de faire reconnaître que la redistribution doit être faite d'une époque à l'autre suivant que la population de ce pays se développe.

Dans le cas actuel, dit M. Borden, le temps est venu où la redistribution s'impose. Certaines provinces se sont développées dans une large mesure depuis le dernier recensement et elles réclament aujourd'hui une plus grande représentation à la Chambre des Communes.

M. Borden cite d'une façon particulière les provinces de l'Ouest où la population a augmenté depuis quelques années dans des proportions gigantesques. Il cite également des Provinces Maritimes où le développement s'est fait sentir dans un degré moindre. M. Borden assure la Chambre que la redistribution se fera d'une façon judicieuse et sans parti pris, et il exprime l'espoir que la gauche se rendra compte qu'un sentiment de justice anime la droite dans son désir de faire aujourd'hui la redistribution.

M. Borden est entré dans quelques calculs mathématiques pour prouver que la population de certaines provinces au point de vue de la représentation avait augmenté ou diminué d'un soixantième puis il a terminé là ses remarques.

Sir Wilfrid Laurier se lève ensuite. Il dit qu'avant d'arriver à la conclusion sur la seconde lecture du bill de redistribution, il ne serait pas hors de propos si l'on étudiait quelque peu les principes qui doivent guider le comité qui est chargé du soin de la refonte de la carte du Canada au point de vue électoral, en vue de donner à chaque province ce qui lui revient de droit en se basant sur le chiffre de la population du dernier recensement.

Nous avons eu, dit Sir Wilfrid Laurier, depuis la Confédération, quatre bills de redistribution. Celui-ci est le cinquième. Les trois premiers ont été faits sous les auspices du parti conservateur et le quatrième sous le régime libéral.

Du moment que le premier ministre, dit Sir Wilfrid, a adopté le principe que nous avons établi nous-mêmes en 1903, je désire éviter toute attaque offensive; tout de même, je puis ajouter, dit-il, que comme question historique, que les trois premières redistributions, soit celle de 1872, celle de 1882 et celle de 1892, ont été loin de donner satisfaction à la minorité, à l'opposition, et même l'oserais dire au parti conservateur lui-même. Comme question de fait, dit Sir Wilfrid lors de ces redistributions l'opposition n'avait pratiquement rien à dire en ce sens qu'elle ne devait que critiquer ou approuver sans avoir voix au chapitre.

Lorsque nous sommes venus au pouvoir, dit Sir Wilfrid Laurier, il fut de notre devoir, en 1903, après le recensement de 1900, de pourvoir à une redistribution de la représentation. Nous avons cru sage de présenter un système nouveau et nous avons soumis un bill sans être absolument préparés, laissant à un comité de la Chombre le soin de préparer la carte qu'il est aujourd'hui du devoir du parlement de préparer. Le comité se composait alors de sept membres. Comme aujourd'hui, il y avait une majorité de une voix en faveur du parti ministériel. Il n'y a pas d'objection à ceci, attendu que c'est là un privilège de parti. Le système fonctionnera parfaitement si la majorité dans le comité est guidée non pas par un désir d'avoir des avantages sur la minorité, mais simplement en se guidant sur les principes d'équité, de justice et de "fair play."

Je puis ajouter, dit Sir Wilfrid, que le comité de 1903 a fait preuve d'une telle justice que lorsque le rapport a été présenté à la chambre, il a été généralement accepté comme étant dépourvue de toute partisannerie politique.

Il y a un autre principe, ajoute Sir Wilfrid Laurier, qu'il faut respecter en cette circonstance, c'est celui du respect de l'unité de comtés. D'après notre système, le comté est l'unité de population en ce qui concerne la vie publique. Le comté est l'organisation municipale en ce pays; c'est l'unité de population en tant qu'il s'agit de la vie publique en ce pays. Le comté est la base de notre système municipal de même que notre système judiciaire est la base de notre vie publique et de notre vie politique.

Sir Wilfrid a signalé ensuite à l'attention de la Chambre certaines modifications qui avaient été apportées lors des redistributions, soit de 1882 ou de 1892, alors qu'on avait semblé commettre certaines irrégularités dans la distribution de certains comtés.

Lorsque, en 1903, le parti libéral a fait une redistribution, il a réintégré dans certains comtés des paroisses qui en avaient été retranchées. Ainsi, dit Sir Wilfrid, il n'y avait pas de raisons de prendre St-Pie du comté de Bagot pour le transporter dans le comté de Rouville. En 1902, cette paroisse a été réintégrée dans le comté de Bagot. St-Marcel, en 1898, a été retranché du comté de Richelieu et transporté dans le comté de Bagot. En 1903, cette paroisse a été retournée au comté de Richelieu à qui elle appartenait. Il en a été de même de St-Guillaume, dans le comté de Bonaventure, de plusieurs autres paroisses, qui ont été réintégrées dans leurs anciens comtés d'où on les avait retranchées.

Lorsque, dit Sir Wilfrid, nous avons fait la redistribution de 1903, nous avons suivi le principe de limiter le comté dans chaque cas. Sans doute, il est possible que luqeques erreurs aient été commises, mais si toutefois la chose est arrivée ce fut plutôt par inadvertance.

Sir Wilfrid Laurier déclare qu'il n'a nullement l'intention de faire une critique anticipée du travail qui peut se faire par le comité au sujet de cette redistribution, mais il suggère qu'il serait peut-être plus sage d'avoir un comité composé de neuf membres au lieu de sept. On sait que depuis le dernier recensement, le pays s'est beaucoup développé, les provinces se sont étendues et neuf membres dans le comité de distribution ne seraient pas de trop.

M. Macdonald, de Pictou, adresse ensuite quelques considérations à la Chambre. Il exprime l'opinion et le désir de voir le comité de redistribution faire un travail sage et judicieux et dans le plus grand intérêt du Canada tout entier. M. Macdonald parle surtout au point de vue de la représentation dans sa province, et il est convaincu que le principe de justice présidera à toute division ou à toute modification dans la disposition des comtés, si toutefois on juge à propos d'apporter de telles modifications.

M. Hughes est d'avis que la constitution de ce pays devrait être modifiée de telle façon à ce qu'elle puisse accorder à l'Ile du Prince-Edouard le même nombre de députés au moins qu'elle possédait lors de la Confédération.

M. McLean, de York Sud, se prononce en faveur de la représentation proportionnelle.

M. Hughes fait remarquer qu'à Toronto, bien qu'il y ait huit députés, pas un seul de ceux ci ne représente d'une façon spéciale la classe ouvrière. Il croit qu'il y a là une réforme à apporter.

M. Marcil, de Bonaventure, fait remarquer qu'il y a quelque chose de plus grave à Toronto, c'est qu'il n'y a pas de députés libéraux.

M. McLean se prononce en faveur d'un projet de réduction du nombre de députés provinciaux de même que de celui des sénateurs. Il considère que s'il y avait moins de ces représentants le travail serait plus expéditif, attendu qu'il y aurait moins de discours.

L'hon. M. Graham exprime l'opinion que le système politique actuel est défectueux en ce sens que la minorité est mal représentée au point de vue du nombre. Ainsi, aux dernières élections, il s'est donné 639,000 votes conservateurs et 639,000 votes libéraux. Il y a eu également 12,000 votes indépendants. Si donc on respectait la proportion il devrait y avoir 114 députés conservateurs et 107 députés libéraux.

M. McLean, de Queens, I.P.E., a fait ensuite l'historique de la représentation aux Communes de la province de l'Ile du Prince-Edouard. Il demande que sa province de prédilection obtienne quatre représentants au lieu de trois.

M. Turgeon, de Gloucester, n'est pas de l'avis de M. McLean, au contraire, il considère que ce serait violer la constitution que d'apporter des changements en faveur de l'Ile du Prince-Edouard.

L'hon. M. Borden a terminé le débat. Il exprime sa satisfaction de constater que la gauche approuve le principe du bill.

Quant à la question de l'Ile du Prince-Edouard dit le premier ministre, elle est de première importante et elle mérite une étude sérieuse de la question. Si l'on admet que la représentation dans certaines provinces, et surtout dans celles de l'ouest a dû augmenter à cause des proportions gigantesques de ces provinces et de leur développement de population, il est assez difficile de comprendre en ce moment sur quoi peut se baser l'Ile du Prince-Edouard pour demander qu'on augmente sa représentation fédérale, quoi qu'il en soit, dit le premier ministre, cette déclaration n'est nullement une décision sur la question, mais le sujet sera étudié par le comité puis par la Chambre.

Jeudi, on reprendra le débat et le premier ministre donnera à la Chambre la composition du comité de redistribution.

Le reste de la séance a été consacré aux crédits du ministère du Commerce.

DE TOUT UN PEU

Le prince Louis Napoléon.

Les journaux ont parlé très brièvement, ces jours-ci, de l'enfant masculin qui vient de naître du prince et la princesse Victor Napoléon à Bruxelles, et qui a été baptisé le prince Louis Napoléon, d'après son oncle et parrain le prince Louis Napoléon, aujourd'hui général dans l'armée russe. C'est le second enfant de ce ménage princier, une fille étant née en 1912. Son père est le fils de ce prince Napoléon "Plon-Plon," qui, quand il est mort en 1891, après une longue maladie, disait amèrement, "Décidément, je ne peux réussir en rien — pas même à mourir."

"Plon-Plon" était le fils de Jérôme Bonaparte, ancien roi de Westphalie, le plus jeune frère du grand Napoléon, et était considéré comme l'homme le plus accompli de la famille, après son grand oncle. Il avait prévu les désastres de 1870, avait essayé sans succès d'avoir une plus grand part aux conseils de Napoleon III, et après la mort du Prince Impérial en Afrique, en 1876, s'était mis en avant comme le prétendant bonaparte, — titre que réclame maintenant son fils, le présent prince Victor Napoléon.

Le prince Victor, qui est âgé de 52 ans, a épousé la princesse Clémentine de Belgique en 1910, alors qu'on le considérait comme définitivement rangé parmi les vieux garçons; mais à la condition qu'il ne se servirait jamais de la Belgique comme base de sa propagande politique s'il en faisait.

Quoique l'organisation bonapartiste fasse moins de bruit depuis plusieurs années, que le camp royaliste, qui a à sa tête le duc d'Orléans, elle est considérée comme au moins aussi puissante, et par le fait qu'elle a accepté les principes démocratiques et prétend continuer—à sa manière—la révolution française, elle a plus d'attaches parmi le peuple et plus d'influence dans les Chambres. Le mentor du parti bonapartiste est aujourd'hui M. R. H. Rudelle, qui, lorsque le prince Victor lui a fait part de la naissance de son fils, a répondu comme suit:

"C'est avec joie que nous avons reçu l'heureuse nouvelle qu'un fils est né à Votre Altesse Impériale, et nous vous prions d'accepter nos félicitations respectueuses. Puisse le jeune prince, trouver sur la terre d'exil où son père a été jeté injustement, que l'espoir de la démocratie française est inaltérablement attaché au glorieux nom de Napoléon, symbole de la grandeur nationale."

C'est donc, possiblement, un Napoléon IV de l'avenir qui vient de faire son apparition. Cependant, sa naissance est passée sans presque attirer l'attention des publicistes occupés aux affaires internationales, qui n'en sont plus à suivre de près les nombreux prétendants au trône qu'on trouve maintenant un peu partout, en nombre au moins aussi grand que celui des souverains en place.

Rapport sur les falsifications.

Le département du revenu de l'Intérieur vient de publier son rapport annuel sur les falsifications des différents produits alimentaires que consomment les Canadiens. Il s'ensuit que dans certaines catégories, nous mangeons beaucoup plus de produits imaginaires que de produits réels.

L'an dernier, 3,609 échantillons de conserves, de drogues ou d'engrais, dans tout le pays, ont subi l'analyse officielle. C'est surtout dans les cidres, les poudres à levain, les aliments condensés pour bétail, les essences à senteur de vanille, le poivre noir et blanc moulu, la térébentine, la cannelle et l'huile de cannelle que se rencontrent les falsifications.

Sur 35 échantillons de cidre, 29 étaient faux. 115 poudres à levain ont donné satisfaction tandis que 35 ont raté. Près de la moitié des aliments condensés pour chevaux sont faux. La vanille a donné un résultat déplorable: 13 échantillons furent déclarés purs, 40 furent classés comme des composés et 27 comme artificiels. La proportion est encore moins encourageante pour le poivre et les autres produits mentionnés plus haut.

Incident drôlatique.

Un incident très drôlatique a marqué l'une des dernières séances du synode anglican. On débattait la question d'établir une limite d'âge pour le remariage des pasteurs veufs. Le pasteur French voulait faire fixer une limite d'âge et proposait 65 ans. Et voici les raisons qu'il apportait à l'appui de sa motion.

Autrefois on accordait à la veuve d'un pasteur une pension annuelle de $300. Cette pension a été portée à $400. L'allocation pour chaque enfant a été portée à un maximum de $160. Le pasteur French ne s'oppose pas à cela. Ce qui est mal, ce qui ne constitue qu'une exploitation au détriment du fonds de pension, ce sont les mariages à la onzième heure. Eh oui. Il paraît que certains pasteurs ont sur leur lit de mort la coutume de se marier à leur infirmière. De cette façon, ils peuvent la récompenser des bons soins qu'elle leur a donnés et lui léguer une pension de $400 par année. Ce qui certes n'est pas à dédaigner.

C'est cet abus que le pasteur French veut supprimer. D'aucuns uggèreront l'adoption du célibat.

QUELQUES POINTS DE DROIT

La loi n'oblige personne de faire l'impossible.

Un contrat sans considération est nul.

Une signature au crayon de mine est bonne vis-à-vis la loi.

Un reçu pour argent payé n'est pas légalement conclusif.

Un contrat fait avec un mineur est nul.

Le propriétaire est responsable des actes de ses agents.

Les agents sont responsables de leurs erreurs vis-à-vis de leur propriétaire.

Chaque associé est responsable de toutes les dettes de la société.

Un billet porte intérêt seulement quand il est mentionné.

La Bonne Lecture

Les beaux romans de la série Populaire sont en vente au prix de 10 sous chacun, ou 50 sous la demi-douzaine. Les titres sont les suivants: Deux Fraternités, Favori de Prince, Tout Naturel, Après l'épreuve, les Enfants de Clairette, Femme d'Officier, Premier Frimas, Sans Boussole, Fatal Boulet, Misérable, Bonne Amie.

La série illustrée est renommée dans le monde entier pour l'intérêt des récits et la beauté des gravures. Nous recommandons spécialement le roman intitulé: 'Alors ils le reconnurent" dont la première page est illustrée d'une gravure émouvante représentant le Crucifiement; les autres romans de la même série sont:

Après l'Option, Quelques braves Gens, Au Drapeau! Les prétendants de Claudette, Quand l'Eté s'annonce, Sainte-Elisabeth, Notre Pain Quotidien, Pages d'Art chrétien, Au Temps de l'Empereur, Beau Casque, Les Deux Mains, Et de Quatre, Lisez-moi ça, La Grande Amie, Et ça, Lourdes. Tous ces romans se vendent 40 sous. Il y a aussi la Vie de Louis Veuillot, $0,90, et celle de Napoléon 1er, 50 sous. Adresser les bons-poste à la Société du Parler Français, casier 1268, Edmonton.



ORDONNANCE DES LICENCES DE LIQUEURS

Demande pour transfert de licence de liqueurs au détail

Demande a été faite par John Henry Grylls et John Oryal Munro pour le consentement du transfert à eux-mêmes de la licence accordée à W. J. Bovjard, concernant l'hôtel Mansion House, situé ur le lot un (1) dans le bloc deux (2), plan "O" de la ville du Fort Saskatchewan, Alberta.

Si nécessaire cette demande sera prise en considération par le bureau des Commissaires de Licences à une réunion qui aura lieu au Palais de Justice, salle du tribunal pour enfants, le mercredi, 18ème jour de mars 1914, à 10 h. du matin.

Daté à Edmonton ce 21ème jour de février 1914.

JOHN D. HUNT.

Député-Procureur-Général Intérimaire.

BUREAU DE JAS. A. MacKINNON, CHAMBRE 706, EDIFICE TEGLER

Edmonton, Alta, 17 février 1914.

Liquidation de l'actif de John Stevenson Edgar, insolvable, Edmonton, Alberta

Avis est donné par les présentes que le susdit insolvable, John Stevenson Edgar, qui tenait un fonds de commerce de boucherie et épicerie, dans la ville d'Edmonton, province le l'Alberta, m'a fait remise de son actif pour le bénéfice de ses créanciers, sous l'autorité de la Loi d'Assignement, de la province d'Alberta.

Les créanciers sont requis de s'assembler à mon bureau, chambre 706, Edifice Tegler, dans la ville d'Edmonton, à 2 h. 30 de l'après-midi, le mardi, 24ème jour de février A. D. 1914, dans le but de recevoir un état de compte du susdit insolvable, de nommer des inspecteurs et de faire connaître leur volonté relativement à la disposition de l'actif.

Toutes les personnes ayant droit de le faire sont priées d'enregistrer leur réclamation, certifiée par une déclaration statutaire faite par devant moi le ou avant le 31ème jour de mars A. D. 1914, après quelle date je procéderai à la repartition de l'actif, ne tenant compte que des créances dont il m'aura été donné avis.

JAS. A. MacKINNON,

Liquidateur Officiel.

LES SUCCES DE NOS JEUNES QUEBECOIS DANS L'OUEST CANADIEN

Nous lisons dans "l'Evénement" de Québec:

M. Adéodat Boileau est un de nos jeunes Québécois qui ont le mieux réussi dans l'Ouest Canadien. M. Boileau est actuellement de passage à Québec et nous avons eu le plaisir de causer quelques instants avec lui. Il demeure à Edmonton où il est établi depuis dix ans; il est directeur-gérant de la "Imperial Agencies Ltd" société d'immeubles dont l'hon. M. P. E. Lessard est le président, et il est en voyage d'affaires dans la province de Québec afin de visiter les nombreux clients que la société possède dans notre pays. M. Boileau doit se rendre à cette fin jusque dans les Provinces Maritimes.

Etabli depuis dix ans dans l'Ouest Canadien comme nous le disions tout à l'heure, M. Boileau a vu se produire pour ainsi dire tous les développements de la grande ville d'Edmonton qui devint sa ville adoptive; il a assisté à sa profonde transformation sous la baguette de fée du Progrès. Il y a dix ans, cette ville, qui compte aujourd'hui une population de près de 70,000 âmes, n'était pour ainsi dire que dans les langes, mais une ville ne demeure pas en tutelle longtemps dans l'Ouest de notre pays.

Edmonton a une population française d'une importance très considérable. On y compte plus de 10,000 Canadiens-français, ce qui est à la vérité très appréciable. La grande majorité de ces Canadiens, nous dit M. Boileau, a réussi dans toutes les branches de l'industrie ou autres où elle s'est lancée. Les nôtres ont particulièrement bien réussi dans les affaires et dans l'agriculture. Ils forment donc un élément avec lequel on doit compter dans la ville et dans tout le pays. Ils savent, au reste, imposer leur volonté et faire servir leur influence pour la grande cause du progrès de leur ville. Ils sont bien traités, et M. Boileau nous dit que sous tous les rapports, ils n'ont à se plaindre de rien, au point de vue civil comme au point de vue religieux. Leur prospérité est enviable.

Cette prospérité se ressent de celle de tout le pays, du reste. Et M. Boileau en vient à parler de la crise monétaire qui a sévi dans tout le pays. Comme il est dans les affaires de là-bas depuis plus de dix ans, il est en état de dire que cette crise s'est particulièrement fait sentir dans tout l'ouest, à cause de la jeunesse du pays. L'Ouest est un pays nouveau où l'on est à construire; comme il n'y a pas de réserve d'argent on est obligé naturellement d'emprunter. Et cela n'est pas de nature à diminuer les effets d'une crise d'argent. Mais il faut dire ajoute M. Boileau, que c'est, de toutes les villes de l'Ouest, Edmonton qui a le mieux traversé la crise. Dans cette ville si prospère il semble qu'il n'y ait pas de crise possible; alors que toutes les villes du pays tiraient pour ainsi dire la langue, il se faisait à Edmonton pendant ce temps pour une somme de plus de $9,000,000 en construction; et là-dessus on ne compte pas, plus de $9,000,000 de constructions; et de tous genres faites par la municipalité.

La situation de cette ville lui permet du reste cette prospérité sans exemple. Edmonton est pour ainsi dire la porte d'entrée de tous les grands territoires du Nord qui comprennent le fameux district de la Rivière de la Paix, la Grande Prairie, Athabasca, et où il se trouve d'immenses et très fertiles prairies ainsi que des ressources minérales et minières de toutes sortes. A Fort McMurray par exemple, M. Boileau nous dit qu'il se trouve un champ d'asphalte de plus de 21 milles carrés et que dans la même région il y a des dépôts de sel, de charbon, de Gypse, de cuivre et d'huile d'une grande pureté. Toutes ces ressources ne demandent qu'à être exploitées et la plupart, du reste, le sont déjà.

Tous ces territoires vont désormais se développer très rapidement, et cela à partir d'aujourd'hui, grâce au Railway Edmonton Dunvegan and B. C. qui est déjà en partie construit et qui part d'Edmonton et se dirige vers la Colombie-Anglaise et le Nord-Ouest, grâce aussi au chemin de fer Alberta & Great Waterways dont la construction est maintenant commencée et qui traversera tout le pays entre Edmonton et Fort McMurray. C'est le long de cette ligne, dit M. Boileau, que se trouve le amieur Lac LaBiche où les RR. PP. Normandeau et Ouellette dirigent chaque année par centaines nos compatriotes canadiens-français. Ce district forme comme une petite province de Québec en miniature.

Les chemins de fer C. N. R. et G. T. P. dont les lignes principales passent par Edmonton, atteindront cette année même les côtes du Pacifique, ce qui va donner à Edmonton un débouché direct sur les côtes du Pacifique sans que les produits soient obligés de passer par Vancouver comme il le fallait jusqu'à présent.

On compte qu'avec tout cela, d'ici à quinze ans, Edmonton sera plus considérable que Winnipeg. Et l'on ne doit pas être surpris de cette prédiction si l'on sait qu'il y a dix ans, Edmonton avait une population de 10,000 et qu'aujourd'hui on en compte 67,213; on ne sera pas surpris non plus quand on saura que le chiffre d'affaires fait par les banques de la ville durant la dernière année a été de près de 213,000,000 quand il y a six ans, en 1908, il était seulement de $38,000,000.

Parlant au point de vue religieux mais du côté matériel pour ainsi dire, M. Boileau nous énumère les principaux édifices religieux d'éducation et de bienfaisance de la ville, et à en juger par les photographies qu'il nous fait voir, ces constructions peuvent rivaliser avec celles de nos plus somptueux temples ou couvents. Nous voyons successivement trois magnifiques églises catholiques, l'Hôpital des Soeurs Grises, l'Hôpital des Soeurs de la Miséricorde, le couvent des Fidèles Compagnes de Jésus, le Collège des Jésuites, etc., ainsi que deux superbes écoles séparées, deux chef-d'oeuvres, paraît-il, qui font envie à toutes les villes de l'Ouest.

M. Boileau nous parle avec enthousiasme de sa ville, de sa belle ville d'Edmonton qu'il voudrait que tous ses compatriotes de Québec voient. Il ne sait trop comment nous engager à la visiter.

Nous le remercions, du moins de nous en avoir donné un aussi fidèle aperçu ainsi qu'un aussi sincère exposé des développements de cette merveille de l'Ouest Canadien.

LE RECENSEMENT DU CANADA

C'est Québec qui tient la tête pour le nombre des enfants de moins de dix ans.

LA MOYENNE DE L'AGE

Ottawa, 24 — Le dix-huitième bulletin du recensement de 1911 a été publié aujourd'hui. Il contient les statistiques de l'âge des personnes, par année, de tout le Canada et de chaque province. Il donne aussi la distribution du peuple, par âge, en 1911 et en 1901.

Par mille personnes au-dessous de dix ans, le plus fort pourcentage revient à la Province de Québec. Il y avait en 1911 dans cette province 273,508 enfants au-dessous de dix ans, et 271,456 en 1901.

La plus faible proportion existe en Colombie-Anglaise, soit 166,345, puis vient Ontario avec 200,316 enfants au-dessous de dix ans.

Les provinces où la proportion a augmenté sont la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et Québec.

Les provinces de l'Ouest sont les provinces des jeunes gens, âgés de 20 à 45 ans.

La Colombie-Anglaise est la province où la proportion est la plus forte pour les personnes de 20 à 40 ans, tandis que dans l'Est la proportion diminue.

Les provinces dans lesquelles la proportion des personnes de plus de 70 ans est la plus forte, sont l'Ile du Prince Edouard, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et Ontario.

Le Canada est un pays peuplé d'hommes jeunes, en effet sur 1,000 personnes 812.9 ont moins de quarante-cinq ans.

L'immigration a une grande influence sur la proportion entre les hommes et les femmes. En 1911 on trouve près de 113 hommes contre 100 femmes, en 1901, il y avait 105 hommes contre 100 femmes.

Les jeunes personnes au-dessous de quinze ans se partagent à peu près également entre les deux sexes.

Les personnes de vingt à quarante-cinq ans, comptent 124 hommes contre 100 femmes. Les personnes de plus de quatre-vingts ans sont presque toutes des femmes.

Dans toutes les villes de l'Est, l'élément féminin surpasse l'élément masculin, c'est le contraire dans l'Ouest.

Montréal est la seule ville canadienne où le nombre des femmes et celui des hommes sont à peu près égaux.

ME CONNAISSEZ-VOUS?

Je suis le principe de toute joie apparente, le compagnon de toutes les jouissances, le messager de la mort, le monarque qui gouverne le monde.

Je suis présent à toutes les fêtes et aucune réunion n'a lieu sans moi.

Je produis l'adultère et je fais naître des idées criminelles dans le cerveau; je souille les foyers et je suis père des enfants sans père; j'emprisonne la race, j'amène l'avilissement, la dépravation, le suicide, la folie, le crime dans toutes les formes imaginables.

J'éteins la lumière de l'intelligence, je fais taire la foi et j'anéantis la charité dans les coeurs.

Je suis le conseiller du vol, de la calomnie, de la justice vénale.

Je ruine les familles, je persécute les grands-pères et les arrière-petits-enfants; je fais perdre la pudeur, la dignité, l'honneur et la bonne éducation.

Je jette un voile sur les yeux, sur la conscience et je fais regarder comme passe-temps, le crime; comme récréation, la débauche; comme conquête, l'adultère.

J'ai remporté plus de victoires qu'Alexandre, j'ai attaché à mon char triomphal plus de rois que Rome.

J'ai exterminé plus de peuples qu'Attila.

Je fais en sorte que les hommes se moquent de l'infidélité d'une autre femme envers son mari, préparant ainsi la perte de leur propre épouse; c'est avec mon assistance que jeunes et vieux s'amusent à composer des satires et des invectives sur la morale et sur la religion.

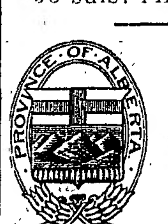
C'est mon ardent désir de faire changer le monde en un hôpital, en une asile d'aliénés, en un cirque dans lequel seront enfermés tigres, singes, cochons, faucons et vautours: je veux du sang, de la dévastation, des ravages, des ruines, de la prostitution, de la haine, des guerres, de la honte et des malheurs.

Je vais partout: je connais les contrées glaciales de Laponie et de la Sibérie aussi bien que la chaleur de l'Egypte et de l'Italie.

J'emprunte mon origine au blé, au riz, à l'orge, au jus de la canne à sucre, de la vigne, des fruits, au lait de la jument; ma patrie, c'est la terre, mes esclaves, ce sont les hommes; celui qui m'envoie, c'est le prince du mal.

Je sais bien que vous me connaissez, mais vous n'osez pas me nommer, car il vous reste encore le sentiment de la honte.

Je suis: l'ALCOOL !



Ordonnance des Licences de Liqueurs

DEMANDE D'UNE NOUVELLE LICENCE DE LIQUEURS

Demande a été faite par Harry Brody et Louis Goldsmith pour l'obtention d'une licence de liqueurs pour la vente au détail, concernant l'hôtel qu'ils se proposent de construire et qui sera connu sous le nom de "Western Hotel"; ce nouvel hôtel sera situé sur la partie ouest (1è pieds) du lot onze, et la partie est (40 pieds et 2 pouces) du lot 12, lot de rivière huit (8) ville d'Edmonton, Alberta.

Cette demande sera prise en considération par le bureau des Commissaires de licences à la réunion qui sera tenue au palais de justice, Juvenile Court Room, Edmonton, le mercerdi, 18 mars, 1914. à 10 heures du matin.

Daté à Edmonton, ce 19ème jour de février, 1914

JOHN D. HUNT,
Député-Procureur-Général Intérimaire.



Ordonnance des Licences de Liqueurs

DEMANDE D'UNE NOUVELLE LICENCE DE LIQUEURS (VENTE AU DETAIL)

Demande a été faite par William Hergott et Andrew Zinger pour l'obtention d'une licence de liqueurs concernant l'Hôtel Sheppard, situé sur lot vingt et un (21) bloc onze (11) Townsite de Westlock, Alberta.

Cette demande sera prise en considération par le bureau des Commissaires de licences à une réunion qui sera tenue au Palais de Justice, Juvenile Court Room, Edmonton, le mercredi, 18 mars 1914 à 10 heures du matin.

Daté à Edmonton ce 20ème jour de février 1914.

JOHN D. HUNT,
Député-Procureur-Général Intérimaire.

LA POLITIQUE FEDERALE

Suite de la page 3

DES FRAIS DIVERS. — OH! UNE BAGATELLE

Les comptes publics relevant du ministre de la Milice mentionnent une autre dépense de $11,000.00, dont l'opposition libérale a demandé la raison d'être, assez dernièrement. "Oh! des frais divers", répondit le colonel ministre, comme s'il ne s'agissait que d'une bagatelle insignifiante.

Ces "frais divers," dont on n'ose donner le détail, représentent les automobiles et les trains spéciaux à l'usage de M. le Ministre et de ses subordonnés chamarrés d'or et de clinquants.

C'est en faisant du persiflage que l'honorable Sam répond, sans répondre, aux représentants du peuple qui lui demandent, selon leur devoir et leur droit, un état de la dépense. Mais le peuple et les mandataires du peuple, est-ce que ça compte sous un régime tory?

L'histoire nous apprend que les torys ont une doctrine adverse aux droits du peuple. Les torys se sont toujours réclamés du "droit divin" pour n'attribuer au peuple que des obligations, sans aucun droit si ce n'est celui de payer et se taire.

Va sans dire, par conséquent, que tout bon tory est naturellement farci d'impérialisme et de militarisme. Avec un peu plus de cervelle, notre Sam Hughes serait le type achevé de cette espèce dangereuse.

* * *

PAYE, BAPTISTE !

L'item de la gratification aux vétérans, l'item de $25,000 pour balade en Europe, ainsi que l'item pour "frais divers," sont en surplus d'un autre item de $5,803.00 pour frais de promenades du colonel honorable à travers le pays, durant l'année écoulée.

Il y a encore le compte pour deux wagons privés qu'on a payés $30,000.00 aux fins de servir à encore promener M. le ministre de la Milice et M. le ministre des Travaux Publics.

Hein! Baptiste, ça ne leur pèse pas aux doigts l'argent du peuple, à ces gens-là que tu as mis en place pour la sauvegarde de tes intérêts. Ils font bombance et joyeuse vie en ton honneur.

Et toi, paye, mon Baptiste.

* * *

"SOLID COMFORT"

Pour vous montrer toute la bravoure de notre grand mi...litaire intrépide, j'ajouterai que l'opposition libérale vient de découvrir un autre petit compte de $6,904 assez récemment payé à lui-même pour frais d'automobiles pendant SIX semaines.

Il a le génie du "solid comfort," notre guerrier national.

Mais, ce n'est pas tout. Vous allez voir.

* * *

UNE AUTRE BAGATELLE. — OH! PAS GRAND'CHOSE

Durant l'année écoulée, M. Sam Hughes, si vous vous en souvenez, a fait venir d'Angleterre un général anglais nommé Ian Hamilton, afin de l'avoir pour compagnon dans une tournée d'inspection de la milice canadienne.

Il l'a d'abord reçu avec grande dignité, le corps dur, la main sur le pommeau de son épée.

Puis, nos deux cavaliers ferrailleurs se sont promenés d'un bout à l'autre du pays. Ce petit voyage a coûté la modique somme de $20,740.00 — une bagatelle — Sam Hughes n'a rien payé, comme de coutume.

Mais il a fait payer Baptiste, qui n'a rien retiré encore et n'aura jamais rien de cette folle équipée.

* * *

Eh! bien, paye, Baptiste, puisque tu l'as voulu le 21 septembre 1911.

On n'en finirait pas s'il fallait repasser et commenter toutes les extravagances de Sam Hughes, ce maniaque licencié qu'on a mis à même de dépenser l'argent des autres sans compter.

JEAN-BAPTISTE.

LA SCIENCE POUR TOUS

COMMENT L'AMERIQUE S'EST-ELLE PEUPLEE

Comment l'Amérique s'est-elle peuplée? Comment l'homme y a-t-il pris pied? Cette question se rapportant, bien entendu, aux aborigènes, aux Indiens que les Européens, depuis la découverte de Colomb, ont plus ou moins exterminés, a été souvent discutée. Mais elle ne l'a jamais été aussi profitablement, semble-t-il, qu'au cours du dernier congrès de l'Association anthropologique américaine, où le problème a été examiné dans toute son ampleur, à en juger par l'excellent résumé du docteur Poutrin, publié par "l'Anthropologie".

Quand la découverte de l'Amérique fit connaître les Indiens, la première impression fut que leur existence n'étant pas prévue par la Bible, on avait affaire à des créatures non humaines qu'il convenait d'exterminer au plus vite, comme n'étant point dans l'ordre. Il fallut une bulle papale pour interdire cette extermination. Pour les expliquer, toujours en conformité avec la Bible, on imagina ensuite d'y voir les tribus juives perdues, ou encore des descendants de Japhet ou des Chananéens.

Ce n'est qu'à une date récente que des vues plus scientifiques furent émises et qu'on vit dans les Indiens des immigrés venant d'Asie ou des îles du Pacifique. Ainsi, A. de Quatrefages les faisait venir des Polynésiens. Cela n'empêche point de proposer des vues tout opposées; ainsi, Ameghino, ces dernières années, voulait que l'Amérique, loin d'avoir été peuplée secondairement, eût été le berceau de l'humanité. Il attribuait à divers restes humains de l'Amérique du sud, une antiquité géologique à laquelle ils ne peuvent légitimement prétendre, et croyait avoir trouvé dans des restes d'anthropoïdes et de singes insuffisamment datés d'ailleurs, les vestiges d'une souche animale d'où serait sortie la pré-humanité.

D'après l'anthropologiste américain, M. Hardlicka, les théories d'Ameghino, qu'il a étudiées à fond, ainsi que les documents paléontologiques cités à l'appui, ne sont point défendables. Et pour lui, le type physique seul des Indiens suffit à les rattacher aux Asiatiques. La couleur de la peau, la nature des cheveux, la forme des paupières, le type des lèvres, des pommettes, etc., tout rattache les Indiens aux Asiatiques. Si les Polynésiens ont eu quelque part au peuplement de l'Amérique, ce fut tardivement, et en faible proportion, et ces Polynésiens, eux-mêmes, auraient aussi une origine asiatique, d'où fusion complète, au lieu d'une juxtaposition de deux types.

* * *

Cette opinion des anthropologistes, des etnographes la confirment. M. H. Holmes, qui parlait en leur nom, a fait observer que l'antiquité américaine porte les traces des deux influences distinctes.

On y trouve des influences européennes et africaines, d'un côté: des poteries brésiliennes ressemblant aux méditerranéens, des objets de l'Amérique centrale rappelant ceux du Bénin et de la Nigérie.

Une partie de la civilisation américaine pourrait être venue d'Afrique et d'Europe à travers l'Atlantique.

Les courants et vents partent de la côte d'Afrique à la mer des Caraïbes. (Et l'Atlantide a pu exister, facilitant les communications entre les deux continents, entre le Maroc et l'Espagne, et l'Amérique centrale).

On y trouve, d'autre part, d'incontestables affinités asiatiques. L'architecture de l'Amérique centrale rappelle celles de l'Asie méridionale et de Java; on trouve le type mongol dans les statues du Mexique, et tout cela suggère des migrations à travers le Pacifique.

Au total, dès les débuts de l'humanité, l'Amérique aurait reçu des Asiatiques, d'abord et surtout; puis des Polynésiens — de même souche — et plus tard, quelques Européens et nègres; tout comme maintenant, où l'Amérique contemporaine est faite d'Européens de nègres et d'Asiatiques jugés encombrants, mais qui, après tout, ne font peut-être que continuer la tradition.

D'autres analogies ont été relevées entre les Indiens et les Asiatiques: mêmes armures en plaquettes de bois imbriquées ou juxtaposées chez les Indiens, les Japonais et les Chinois; même sarbacane chez les Indiens et les Malais.

Le peuplement de l'Amérique ne serait toutefois pas très ancien. L'homme n'y serait parvenu qu'ayant atteint une civilisation déjà assez avancée. L'organisation sociale des tribus indiennes, d'après Mlle Alice Fletcher, semble avoir eu pour base une idée religieuse, et révéler une mentalité élevée, supérieure à celle de l'homme primitif, autant qu'on peut porter un jugement sur cette dernière.

Mais comment ce peuplement a-t-il pu se faire? Par quelles voies? Sur ce point les géologues et géographes ont fourni des indications intéressantes.

On a souvent pensé que les Asiatiques ont pu passer volontairement ou non, d'Asie en Amérique par les îles Aléoutiennes, mais les circonstances n'y sont pas favorables à la migration: mer profonde, courants rapides, tempêtes violentes, brouillards. Il est vrai que tout cela peut très bien entraîner fort loin des vaisseaux, en un temps très court. Mais pour M. H. Dall la route maritime la plus indiquée est celle du détroit de Behring, coupée au milieu par les îles Diomèdes. M. Dall ne croit pas à un ancien passage par terre sur l'emplacement du détroit, car les faunes malacologiques terrestres et marines, sont très différentes sur les deux rives, asiatique et américaine. Par contre, M. W. Gidley croit à cet ancien passage entre l'Alaska et le Kamtchatka, passage dont l'existence résulterait de la présence de "l'Elephas primigenius" dans les deux péninsules. L'Asiatique, entraîné par la poursuite du gibier, aurait comme l'éléphant, à la recherche du pâturage, passé d'Asie en Amérique par l'isthme actuellement disparu.

D'autres faits confirmeraient l'opinion de M. W. Gidley. La distribution des espèces animales en Amérique et en Asie, d'après M. H. Clark, indiquerait une ancienne réunion terrestre des deux continents.

Il y a un point, toutefois, sur lequel l'hypothèse du peuplement de l'Amérique par les Asiatiques n'est point confirmée. La linguistique ne fournit pas d'arguments à l'appui. D'après M. A. P. Chamberlain, rien ne prouve qu'un dialecte américain dérive d'une langue asiatique. Mais ce n'est point un argument irréfutable. Les langues asiatiques ont pu évoluer de façon différente, presque indépendamment, en Amérique.

En somme, l'opinion qui a prédominé au congrès est que l'Américain doit la majorité de sa population primitive à l'Asie, qui a débordé par le détroit de Behring et par mer; elle en devrait encore une petite proportion à l'Europe et à l'Afrique, un peu aussi à la Polynésie, mais anthropologiquement, ce serait toujours à l'Asie, les Polynésiens étant selon toute vraisemblance, des Asiatiques d'origine.

HENRI DE VARIGNY.

LE CALENDRIER DU MOIS

FEVRIER

1	DIM.	IV ap. l'Epiph. S. Ignace, m.
2	Lundi	Purification de la B. V. M.
3	Mardi	S. Blaise, S. Anatole.
4	Merc.	S. André Corsini, conf.
5	Jeudi	Ste Agathe, vierge et mart.
6	Vend.	S. Tite, évêque.
7	Sam.	S. Romuald, abbé.
8	DIM.	Septuag. Sol. de la Pur.
9	Lundi	S. Cyrille d'Alex., doct.
10	Mardi	Prière de N. S. J.-C.
11	Merc.	App. de la B. V. M. à Lourdes.
12	Jeudi	S. Alexis, Ste Eulalie.
13	Vend.	S. Léon, S. Gilbert.
14	Sam.	S. Valentin, martyr.
15	DIM.	Sexag. SS. Faustin et Jovite.
16	Lundi	S. Onésime, Ste Julienne.
17	Mardi	Com. de la Passion de N. S. J.-C.
18	Merc.	S. Siméon, évêque et mart.
19	Jeudi	S. Boniface, S. Conrad.
20	Vend.	S. Eucher, évêque.
21	Sam.	S. Pépin, confesseur.
22	DIM.	Quinquag. S. Pierre à Antioche.
23	Lundi	S. Pierre Damien, doct.
24	Mardi	S. Mathias, apôtre.
25	Merc.	Les Cendres. S. Lésaire.
26	Jeudi	Ste Marguerite de Lortone, pén.
27	Vend.	S. Léandre, évêque.
28	Sam.	S. Romain, ermite.

CHRONIQUE LOCALE

DEUX MARIAGES

Hervieux-Cyr et Blais-Larose

Lundi, 23 février, à 7 heures 30 du matin était célébré à l'église St-Joachim, le mariage de notre excellent ami, M. Alphonse Hervieux avec Mlle Matty Cyr.

La mariée, ravissante dans son costume tailleur de couleur sombre et portant un superbe bouquet, fut conduite à l'autel par M. Violette, tandis que l'orgue jouait la marche nuptiale de Lohengrin.

Les deux jeunes époux, accompagnés d'un grand nombre de leurs amis, se rendirent aussitôt après la bénédiction nuptiale à la gare du C. P. R., où ils prirent le train à destination de Banff; M. et Mme Alphonse Hervieux prolongeront leur voyage de noces pendant une huitaine de jours. Nous leur souhaitons tout le bonheur possible.

* * *

Mardi, 24 février, à 9 heures du matin avait lieu le mariage de Mlle Larose avec M. J. U. Blais, fils de notre concitoyen bien connu, M. R. A. Blais. La jeune mariée était accompagnée à l'autel par son père, M. J. Larose. Le garçon et la fille d'honneur étaient Mlle Lines et M. Alph. Larose, frère de la mariée. La bénédiction nuptiale fut donnée par le R. P. Hétu. La messe était servie par le frère du marié, M. G. Blais. De nombreux amis des deux familles assistaient à la bénédiction nuptiale.

Tous les membres du Cercle Jeanne d'Arc étaient présents à ces deux mariages, chacun des jeunes mariés appartenant en effet au cercle et en étant des membres actifs.

Les jeunes artistes du cercle, MM. A. Leclaire, A. C. Humbert, R. Royal et Mlle E. Bérubé, exécutèrent des chants appropriés; Mlle Madeleine Coupez tint les orgues avec beaucoup de talent.

Nous offrons nos meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme J. U. Blais.

SOIREE DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS

Dimanche dernier les Artisans Canadiens-français donnaient à la salle paroissiale de l'Immaculée Conception, une soirée récréative sous la présidence de M. Sam. Eccles, membre du conseil paroissial.

Les magnifiques prix, choisis avec un goût parfait par Mme Eccles, furent disputés avec acharnement par les amateurs de cartes; huit parties furent jouées au milieu d'une vive animation. M. le président remercia ensuite avec beaucoup d'à-propos les personnes présentes de l'avoir choisi comme président et il s'en montra extrêmement flatté. M. Eccles annonça ensuite le programme musical préparé sous la direction de M. L. Trudel. Ce programme fut très vivement applaudi; il comportait un morceau de piano par M. Pépin, une déclamation par M. Proulx et des chansons par Mlle Larivière. Ces trois artistes firent les délices du public et recueillirent des applaudissements répétés. Monsieur Trudel, du Lac Froid, provoqua des rires nombreux et des bravos par son habileté d'acrobate.

Puis M. le curé Ethier, après des remerciements à ses paroissiens pour leur assiduité à venir aux soirées paroissiales procéda à la distribution des prix.

1er prix, Mme Mailhot; 2ème prix, Mlle Paradis; 3ème prix, Mme McCarthy; 4ème prix, Mlle Demers.

Les prix des messieurs furent ainsi répartis:

1er prix, M. Léger Roy; 2ème prix, M. Pallu; 3ème prix, M. Lévêque; 4ème prix, M. Montpetit.

CERCLE DRAMATIQUE "JEANNE D'ARC"

La représentation de la comédie "Les vivacités du Capitaine Tic" a dû être remise par suite de la maladie de l'un des membres du cercle. Cette amusante pièce sera jouée le lundi de la mi-carême, 16 mars. On nous dit que nos jeunes acteurs font merveille au cours des répétitions, et qu'ils se surpasseront le jour de la représentation. Cela semble impossible pour qui a applaudi la représentation des "Deux Orphelines."

LA MUSIQUE SACREE

Les élèves du collège des Jésuites ont formé un remarquable choeur sous l'habile direction du R. P. Lessard, S.J., pour l'interprétation du chant Grégorien, selon les règles édictées par SS. Pie X. Ce choeur, comprenant vingt voix soprano, a déjà, à différentes occasions, prêté son concours aux cérémonies religieuses des différentes paroisses, et a été l'objet de louanges unanimes. Le choeur du collège prépare une messe superbe pour le dimanche de Pâques; cette messe sera chantée à St-Joachim.

NECROLOGIE

Nous apprenons avec regret la mort de Mme P. R. A. Bélanger, décédée à Ottawa, le 18 février, à l'âge de 59 ans. Les funérailles ont eu lieu samedi dernier.

Mme Bélanger laisse, pour déplorer sa perte son mari, M. P. R. A. Bélanger, inspecteur des Terres Fédérales, quatre fils, MM. C. H. Bélanger, propriétaire de l'hôtel Cécil et Raoul Bélanger, d'Edmonton, le Dr Bélanger, de St-Pierre, Man.; et M. Philippe Bélanger, étudiant en médecine, et deux filles Mme Dr Dion, de l'Islet, Qué., et Mme Leblanc, d'Ottawa.

A la famille si douloureusement éprouvée nous offrons nos plus vives condoléances.

Nous apprenons également la mort de M. Edmond Bélanger, de l'Islet, Qué., père de notre concitoyen, M. A. Bélanger, employé à l'hôtel Cécil. M. Edmond Bélanger est décédé à l'âge de 57 ans, des suites d'un accident.

RECEPTIONS

La semaine dernière Mme J. A. Lessard donnait une partie de cartes qui réunit un grand nombre de dames à sa résidence. Le jeu fut très animé; de délicieux prix furent gagnés par Mmes Robitaille, Charbonneau et Barry.

* * *

Samedi, Mme Barry recevait à l'heure du thé, environ soixante-quinze personnes prirent part à cette élégante réception. La maîtresse de maison était assistée de Mmes Auger, J. A. Lessard et Mlles Madore et Tessier. Mmes Morin, Beauchamp et Voyer servaient le thé.

L'hon. P. Ed. Lessard s'est infligé une douloureuse entorse la semaine dernière; il devra garder la chambre pendant une dizaine de jours. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. Fred Dubord, d'Athabasca Landing, de passage à Edmonton la semaine dernière, est parti mardi dernier pour Montréal et l'Ile du Prince-Edouard, en voyage d'affaires. M. Dubord sera de retour à Edmonton dans trois ou quatre semaines.

A vendre, matériel de beurrerie et fromagerie, à peine six mois d'usage; entièrement moderne et d'après les derniers modèles du gouvernement. On vendra à de très bonnes conditions; pour toutes informations, s'adresser à M. O. Massicotte, St-Paul, Alta.

Nous croyons devoir insister auprès de nos lecteurs sur l'importance qu'il y a pour toutes les personnes de langue française à parler cette langue lorsqu'ils font leurs achats dans les magasins dont les annonces sont publiées dans notre journal. Ils contribueraient ainsi puissamment à faire reconnaître notre langue dans le commerce à Edmonton. Les marchands désireux de plaire à leur nombreuse clientèle de langue française n'hésiteraient pas à prendre des employés parlant notre langue et de nombreux emplois se trouveraient ainsi créés où les nôtres obtiendraient la préférence.

On demande un instituteur pouvant enseigner les deux langues; salaire de $700 à $800 pour huit mois d'enseignement, commençant le 15 avril. S'adresser à M. Fred Woodman, secrétaire-trésorier, Montcalm S.D., Villefranche, Sask.

Les abattoirs Swift de North Edmonton emploient actuellement 800 hommes; jamais encore, depuis l'établissement de ces abattoirs, un si grand nombre d'hommes avaient été employés. Environ 6000 porcs sont abattus par semaine.

CONCOURS HIPPIQUE

7 au 11 avril

L'association de l'Exposition d'Edmonton inaugurera son magnifique pavillon au parc de l'Exposition par un concours hippique qui aura lieu du 7 au 11 avril prochain. Une vente de bêtes à cornes pure race aura lieu également aux mêmes dates. Le concours hippique aura lieu chaque jour durant l'après-midi et le soir; l'ouverture officielle aura lieu le 7 avril à 8 h. du soir. Plus de $10,000 seront offerts en prix. Les directeurs ont décidé de payer le coût du transport des animaux de tous les points de l'Alberta à Edmonton, sauf en ce qui concerne les bêtes à cornes qui seront offertes en vente. Le premier prix pour jeunes boeufs gras sera de $150; il y aura trois autres prix respectivement de $100, $75 et $50.

Les premiers prix pour les moutons et les porcs seront de $100 chaque.

Le concours hippique promet d'être particulièrement brillant; des chevaux seront envoyés de divers points du Canada; il y aura des concours de sauts en hauteur; et les meilleurs chevaux sauteurs du pays seront présent.

Toutes les compagnies de chemins de fer vendront des billets aller et retour pour le prix d'un billet simple.

NOUVELLES REGIONALES

ST-PAUL, ALTA

Plusieurs procès ont eu lieu récemment ici devant les juges Tenant et Cloutier. Celui qui provoqua le plus d'intérêt fut le procès Savard-Hoolahan, M. Savard perdant le procès avec les frais. Un autre procès avait lieu à la suite de vente illicite de liqueurs, la personne mise en cause, M. Louis Dumont, plaida coupable et, après une vive remontrance du juge Cloutier, fut condamné à $150 d'amende ou six mois de prison. Tous les gens sérieux se montrent satisfaits que les coupables aient été punis avec sévérité comme ils le méritaient.

Nous sommes arrivés dans l'Ouest à une époque où il est bon que la justice punisse sévèrement ceux qui commettent des infractions aux lois, et ceux-ci sont malheureusement en trop grand nombre. Ce qui est par-dessus tout regrettable c'est de constater que des personnes se prétendant honnêtes soutiennent des individus peu recommandables au lieu d'aider la justice dans son oeuvre d'assainissement. Il est bon que l'on prenne garde à ce jeu dangereux car la justice finit toujours par suivre son cours et gare alors à ceux qui ont cherché à l'entraver.

* * *

M. Edmond Brosseau, jr., vient de donner sa démission de conseiller du village; on ne sait pas encore quand aura lieu l'élection pour remplir ce poste vacant au Conseil, car le secrétaire, M. Cloutier ayant été à Edmonton pour faire examiner les livres par le député-ministre, M. Peary, celui-ci les a trouvés en mauvais ordre et a décidé d'envoyer un auditeur à St-Paul. La correction de ces livres sera un ouvrage assez difficile et long. M. Peary a déclaré que l'élection ne pourrait avoir lieu avant que tout soit parfaitement légal; le délai peut être de deux mois.

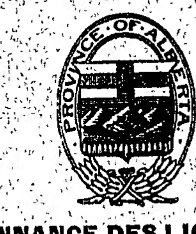
* * *

Le R. P. Thérien, curé de St-Paul, est parti pour Montréal, accompagné de sa soeur. Notre dévoué pasteur doit rencontrer nos agents de colonisation, MM. Ouellette et Normandeau et prendre avec eux des mesures pour faciliter la colonisation de notre région. Le R. P. Thérien séjournera dans l'Est pendant deux ou trois mois. Nous lui souhaitons un bon voyage et un heureux retour.

M. Mackie, avocat d'Edmonton, est venu défendre M. Hoolahan dans sa cause contre M. Savard.

M. Ernest Cloutier est allé à Edmonton pour affaires concernant le Conseil; son voyage a été très satisfaisant

M. L. McLeod, de Durlingville, était de passage ici, en route pour Edmonton.



ORDONNANCE DES LICENCES DE LIQUEURS

Demande pour l'obtention d'une licence de liqueurs au détail

Demande a été faite par la Compagnie Empress Hotel Limited (George M. McGuire, Manager) pour l'obtention d'une licence de liqueurs pour l'hôtel devant être construit suivant les plans et spécifications soumis au Département du Procureur-Général, sous le nom de "Empress Hotel," et situé sur les lots Nos vingt-quatre (24) à vingt-sept (27) inclus, dans le bloc neuf (9) plan 5043, A. V. Empress, Alberta.

Cette demande sera prise en considération par le bureau des Commissaires de licences de liqueurs à une réunion qui aura lieu aux bureaux de la Branche des Licences, chambre 209 édifice Commercial Travellers, Première rue Est, Calgary, le jeudi 19 mars 1914 à 10 h. du matin.

Daté à Edmonton le 23ème jour de février 1914.

JOHN D. HUNT,
Député-Procureur-Général Intérimaire.

